

Lumb'infos

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE LUMBIN

N°67 AVRIL 2023



C'EST PRATIQUE!

MAIRIE DE LUMBIN

Accueil du public du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h.

Accueil l'après-midi sur RDV.

04 76 08 21 85

bienvenue@lumbin.fr

www.lumbin.fr



Vous pouvez également nous joindre aux numéros suivants :

- Urbanisme..... 04 76 08 25 22
- CCAS 04 76 08 21 85
- Enfance-Jeunesse 04 76 08 24 78
- Centre de loisirs 04 76 08 24 97
- Comptabilité 04 76 08 24 53
- Direction générale..... 04 76 08 24 56

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Ouverture de la bibliothèque au public :

- Mardi et vendredi : 16h-19h
- Mercredi : 10h-12h30 / 14h-19h
- Samedi : 10h-12h30

Pendant les vacances scolaires :

- Mardi et vendredi : 14h-19h
- Mercredi : 10h-12h30 / 14h-19h
- Samedi : 10h-12h30

Tél. : 04 76 08 24 36

Mail : bibliotheque@lumbin.fr

Site : bibliotheques.le-gresivaudan.fr

HORAIRE UTILISATION ENGINS SONORES

- Du lundi au vendredi de 8h-12h / 13h-19h
- Le samedi de 8h30-12h / 14h-19h
- Interdite les dimanches et jours fériés.

MULTI-ACCUEIL : LES LUMBOUT'CHOUX

Tél. : 04 76 92 46 15

Mail : multiaccueil.lumbin@le-gresivaudan.fr

ÉCOLES

- École maternelle 04 76 08 27 62
- École élémentaire 04 76 45 90 13

SERVICES PÉRISCOLAIRES

A partir de 16h vous pouvez appeler les numéros suivants :

- École maternelle 06 75 03 97 60
- École élémentaire 06 70 49 28 81



SERVICES AUX USAGERS

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DU TOUVET

15 Avenue Montfillon - Tél. : 04 76 08 45 87

Ouverture :

- Lundi et mardi : 9h-12h / 13h30-16h
- Jeudi : 9h-12h / 13h30-15h30

ORDURES MÉNAGÈRES

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRÉSIVAUDAN
DIRECTION DES DÉCHETS**

219 rue Guynemer - ZA La Grande Île
38420 Le Versoud

Tél. : 04 76 08 03 03

Mail : dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr

Ouvert au public :

- Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
- Vendredi : 08h30-12h00

SERVICES DES EAUX

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRÉSIVAUDAN

Z.A. Tire-Pois - 38660 St-Vincent-de-Mercuze

Tél. : 04 76 99 70 00

Mail : servicedeseaux@le-gresivaudan.fr

- Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h

ENEDIS

Pour tout dépannage sur le réseau électrique, ou pour signaler un incident/un danger, contactez Enedis au numéro suivant :

- **09 72 67 50 38** (appel non surtaxé)

NUMÉROS UTILES

- Samu 15
- Pompiers 18
- Pharmacie de garde 04 76 63 42 55
- Gendarmerie du Touvet 04 76 08 45 94
- Gendarmerie de Goncelin 04 76 71 70 16
- SOS médecins 04 38 701 701
sosmedecins-france.fr

SOMMAIRE

- VIE LOCALE 04
 - Budget 2023 12
 - Dossier "Printemps" 14
- ENFANCE ET JEUNESSE 20
- LE COIN LECTURE 27
- ASSOCIATIONS 30
- EXPRESSION POLITIQUE 39
- LE COIN PATRIMOINE 40

ÉTAT CIVIL



CARNET ROSE

Nous accueillons de nouveaux petits Lumbinois :

- ROSSI Héra / 18 décembre 2022
- DUPRÉ la TOUR Romaric / 1^{er} janvier 2023
- MUNOZ Nina / 26 janvier 2023
- MHENNI Sinen / 2 février 2023
- GHEZZI Mattia / 5 février 2023
- FOREST Manon / 1^{er} mars 2023
- DALLA VIA Valentina / 4 mars 2023

Toutes nos félicitations aux heureux parents!



Lumb'infos

I DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Pierre FORTE

I PHOTOS
Archives mairie, Adobestock.com

I COMITÉ DE RÉDACTION
Virginie Blanc, Lucie Vachez-Collomb,
Véronique Devers, Géraud Sémanaz

I CONCEPTION, RÉALISATION
Dahu Création / www.dahu-creation.com

I IMPRESSION
Imprimerie IGS - 38190 Froges
Certifiée Imprim'Vert

I PÉRIODICITÉ
Trimestriel

Ce numéro a été imprimé à 950 exemplaires.

ÉDITO

Ce deuxième trimestre de l'année 2023 marque l'entrée dans la deuxième moitié du mandat de l'actuelle équipe municipale. C'est surtout l'implication forte de l'ensemble des élus de la majorité que je veux mettre en avant.

Ce début d'année 2023 coïncide également avec le vote du budget qui est le fruit d'un travail rigoureux pour répondre aux besoins de fonctionnement et d'investissements de la commune.

Malgré l'inflation qui se traduit par une hausse du coût des énergies et des matières premières, les dépenses de fonctionnement relatives aux charges et aux services ont été bien maîtrisées. **Le très bon résultat de l'exercice 2022 nous permet de dégager un autofinancement important.** Il permet d'envisager sereinement l'année 2023.

Ce budget est axé autour de trois principaux projets d'investissement destinés à améliorer le cadre de vie à Lumbin. En premier lieu, l'année 2023 sera l'année de réalisation de l'**aire de camping-car**. Elle donnera la possibilité aux personnes de passage de profiter de la beauté et des atouts de notre village situé au cœur de ce beau territoire du Grésivaudan.

En deuxième lieu, la volonté municipale traduite dans le budget est celle de **sécuriser le village**. Pour cela, des caméras de vidéoprotection seront installées aux abords des écoles, des commerces et de la route départementale pour apporter une sécurité supplémentaire et permettre aux autorités de police de renforcer leur travail de prévention...

Enfin, des crédits sont affectés au **projet global d'aménagement de la zone 2AU à l'entrée nord du village**. Nous poursuivons les différentes étapes, conformément au programme politique de cette mandature. C'est un vrai pôle d'équipements collectifs qui verra le jour sur cette zone avec une salle polyvalente, un multi-accueil petite enfance et une école privée sous contrat avec l'Etat. Ce projet traduit l'engagement de la collectivité en faveur de la jeunesse, des associations et de la vie de village.

La réunion publique du 28 février a permis d'échanger sur les grandes lignes du projet et sur les évolutions des documents d'urbanisme à opérer.

L'utilisation de cette nouvelle salle moderne sera un complément à la salle Icare qui est fortement utilisée par les écoles, les associations et positionnée en cœur de village. Malheureusement, à ce jour nous ne pouvons pas répondre favorablement aux demandes des habitants de Lumbin qui souhaitent un lieu plus adapté pour les événements de leur vie courante. Le projet précis de la salle n'est pas



encore défini mais nous souhaitons qu'elle soit fonctionnelle, modulable et qu'elle puisse accueillir un maximum d'activités différentes.

Porté par la Communauté de Communes le Grésivaudan, le pôle petite enfance accueillera 24 enfants de 0 à 3 ans et un relais d'assistantes maternelles. Il sera construit pour les deux communes de Lumbin et de La Terrasse.

Quant à l'école, cette construction s'intègre dans notre projet global d'équipements collectifs. Je considère que c'est une vraie plus-value pour les habitants de notre commune de pouvoir faire un choix pour l'éducation de leurs enfants et de privilégier le plus adapté. Nous pouvons nous considérer chanceux d'avoir le privilège de proposer ce choix à nos administrés.

Ces équipements seront complétés par des petits collectifs, intégrés dans un parc avec une végétalisation généreuse. Cet ensemble devra répondre à un cahier des charges précis pour une intégration dans le paysage environnant.

La réalisation de ce projet constitue le fil rouge de cette mandature. Du fait de son importance, il va donc se poursuivre sur les trois dernières années du mandat.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés de ce projet d'intérêt public et **je vous invite le samedi 6 mai à notre traditionnel apéritif du printemps** afin d'échanger sur tous les sujets de la commune.

Je vous souhaite à tous de passer un excellent printemps. Au plaisir de se rencontrer.

 **Pierre Forte**
Maire de Lumbin

VOEUX DU MAIRIE

SAMEDI 14 JANVIER

Annulée plusieurs années pour cause de crise sanitaire, la cérémonie des vœux du Maire a eu lieu à nouveau cette année le samedi 14 janvier, en salle Icare. Ce fut l'occasion pour les personnes présentes de se retrouver et d'échanger autour d'un buffet.



CONCERT

VENDREDI 17 MARS

La chorale Arc en Ciel s'est produite en première partie du TRIO TERIBA du BÉNIN. (Voir article dans la rubrique Associations).

COMMÉMORATION

DU 19 MARS 1962

Monsieur le Maire a célébré la cérémonie en mémoire des victimes civiles et militaires des combats en Algérie et au Maroc, en présence des porte-drapeaux messieurs Scatoli et Perrot et de monsieur Maitre, représentant de l'UMAC-LT.



TRAIL DU GRÉSIVAUDAN

DIMANCHE 26 FÉVRIER

Les 550 participants de la deuxième édition du Trail du Grésivaudan (course qui traverse la vallée du Grésivaudan) ont pris la direction du col de Vence avant de traverser les communes de La Tronche, Corenc, Montbonnot, Biviers, Saint-Ismier, Saint-Nazaire-les-Eymes et enfin Lumbin, au bout de 30 kilomètres d'efforts et 1 550 m de dénivelé dans les pattes.

Arrivés sous des températures très fraîches et un vent glacial, les participants vantent les paysages magnifiques traversés lors de cette course.

Les podiums féminins et masculins sont internationaux cette année ; la plupart des coureurs préparent les championnats de France.

Lumbin a son champion ! Il s'appelle Ronan et était le plus jeune coureur de cette édition. Il est arrivé 1^{er} du 8 km en 34mn37s.

Virginie Blanc :

Félicitations Ronan ! Raconte-moi comment tu as vécu cette course ?

Ronan :

Je suis parti vite tout de suite parce que je sais que mon point fort est le plat. Sur les chemins techniques et avec un dénivelé plus fort, je sais que je suis moins bon. Cette stratégie a fonctionné puisque j'ai très vite creusé l'écart. Mais quand le dénivelé est devenu plus important, j'ai été rattrapé et même doublé par le coureur qui était juste derrière moi. Mais c'était trop tard pour lui et dès que l'on est revenu sur le plat, je suis repassé devant et j'ai gagné !

Virginie Blanc :

La course était difficile ? As-tu fait un entraînement particulier ?



Ronan :

Non pas trop. 8 km, c'est quelque chose d'accessible pour moi d'autant qu'une bonne partie de la course était sur route et que c'est là que je fais les meilleures performances. Je n'ai pas fait d'entraînement particulier pour cette course puisque je m'entraîne régulièrement dans mon club de course. Et c'était super agréable de courir chez moi et de gagner à domicile !

Virginie Blanc :

Quel était le parcours ?

Ronan :

On est partis du pont de Montfort, puis un tour dans la plaine. Ensuite une montée dans les coteaux, traversée du petit lumbin, puis nous avons rejoint le merlon pour revenir jusqu'au funiculaire et retour sur le secteur de l'aire d'atterrissage. Je suis très content d'avoir participé à cette course, c'était sympa !

Virginie Blanc

Conseillère municipale déléguée à la communication et à l'action sociale

ÉVÈNEMENTS À VENIR

MUSIQUE EN GRÉSIVAUDAN

Dans le cadre du festival Musique en Grésivaudan, la commune aura le privilège d'accueillir le Trio ZADIG lundi 26 juin 2023 à l'église pour un concert hommage à Rachmaninov.

Le trio est composé d'un violon (Boris Borgolotto), d'un violoncelle (Marc Girard Garcia) et d'un piano (Ian Barber). La profondeur et la sincérité de son interprétation, son jeu tantôt poétique, tantôt éclatant, en font un moment de musique absolu.



CINÉTOILES

MERCREDI 5 JUILLET à 22h

Le film sera projeté sur l'aire d'atterrissage des parapentes.

Maison de retraite

Comédie de Thomas Gilou

Afin d'éviter la case prison, Milann, 30 ans, est contraint d'effectuer 300 heures de travaux d'intérêt général dans une maison de retraite. Les Mimosas. Ses premières semaines sont un véritable enfer ! Mais il se fait rapidement adopter par les retraités, en particulier par une bande de 7 inséparables qui lui apprennent, chacun à leur manière, leur vision de la vie.

Avec Kev Adams, Gérard Depardieu, Daniel Prévost...

COUPE ICARE

Cette année, la Coupe Icare fête ses 50 ans !
Elle aura lieu du 19 au 24 septembre.

Pour célébrer cette édition anniversaire, le comité d'organisation souhaite valoriser la scène locale. Il est donc proposé aux groupes locaux de se produire sur la scène de la Cafétéria à St Hilaire le jeudi soir.

Envoyez vos propositions à : info@coupe-icare.org



ACTUALITÉS

MAIRIE

Marina COLL a quitté ses fonctions d'agent administratif en charge de la comptabilité et des ressources humaines.

Elle est remplacée par Corinne COCHE qui a pris son poste le 30 janvier 2023. Forte d'une expérience de 25 ans au sein d'une collectivité locale, Corinne a très vite pris ses marques dans notre commune.



« Je suis ravie de ce nouveau poste qui correspond à ce que je souhaitais. Je me suis sentie rapidement bien intégrée dans l'équipe administrative en place. Il y a beaucoup de bienveillance et c'est très agréable. »

ACCUEIL D'UN STAGIAIRE DE L'ESAT



A la suite de la signature de la convention de partenariat avec l'ESAT le 25 octobre dernier (voir Lumb'infos n°66), la commune a eu le plaisir d'accueillir en stage d'insertion professionnelle **Monsieur Jules FERRARI, du 27 mars au 7 avril 2023, au sein des services techniques.**

Fort de son travail en espaces verts effectué au sein de l'ESAT, Jules a su aider efficacement l'équipe de Lumbin dans cette reprise de saison, et avec le sourire.

SORTIE DES AGENTS

A la place de leur traditionnel colis de Noël, la commune a souhaité financer une sortie à ses agents.



Une quinzaine d'agents s'est alors rendue à Défi Pirate, un jeu d'aventure à l'image de Fort Boyard situé au sein de la zone commerciale de Comboire. Les défis sportifs, d'adresse et de réflexion ont été relevés avec enthousiasme par ces derniers, tous très motivés. Ce moment de convivialité s'est clôturé par un buffet bien garni. Une belle occasion de renforcer la cohésion d'équipe !

JOB D'ÉTÉ

La commune propose deux jobs d'été sur les mois de juillet et d'août 2023.



Les contrats proposés sont d'une durée de deux semaines. Les missions pouvant être effectuées sont diverses : entretien des espaces verts, tâches administratives, intervention au sein du centre de loisirs...

► Les contrats sont destinés aux jeunes lumbinois de 16 à 18 ans.

Vous pouvez déposer vos CV et lettres de motivation en mairie ou nous les faire parvenir via l'adresse mail bienvenue@lumbin.fr au plus tard le 28 mai 2023.

COMPOST

Il sera livré le 17/04 à partir de 13h30 au bout du parking ZA longs prés.



EXPOSITIONS EN MAIRIE

L'exposition d'Emma Drouin, élève de l'association Proj'tâges était accrochée sur les murs de la Mairie du 10 octobre au 28 février 2022. ▶

Du 1^{er} mars au 7 avril, ce sont les œuvres des élèves de Sandrine Sartoris (MJC) qui ont pris place dans le hall d'entrée de la mairie de Lumbin : "Après de mon arbre, sur les traces de G. Klimt"

Les tableaux réalisés étaient extraits de l'un des thèmes de la saison 2022-23 : 'Partir en forêt'. Ils reflétaient le style de Gustave Klimt avec ses arbres surréalistes, les nombreux graphismes, les couleurs chatoyantes et l'utilisation de la feuille d'or dans la peinture. ▼



Vernissage de l'exposition d'Emma Drouin le 02 février 2023



COPAINS COMME COCHONS

UNE NOUVELLE BOUCHERIE À LUMBIN

Kevin et Fanny ont racheté la boucherie de Michel. Après quelques travaux de rafraîchissement, l'ouverture de la nouvelle boucherie est prévue fin avril. Une communication sera faite sur nos supports numériques pour annoncer la date précise d'ouverture.

Kevin et Fanny sont également présents sur plusieurs marchés dans la région. Ils ont prévu de continuer pour ne pas abandonner tous leurs clients.

Pour ses produits, Kevin privilégie les circuits courts. Le bœuf et le veau proviennent du nord Isère, l'agneau du Vercors et le porc, du massif des Bauges. Ils achètent ses volailles dans le Gers.

Venez découvrir votre nouvelle boucherie. Outre la viande, vous trouverez des charcuteries maison, des fromages à la coupe et un choix de vins sélectionnés par Kevin.



RÉOUVERTURE RUE DES TILLEUILS

Comme convenu à l'automne dernier, la rue des Tilleuls a été réouverte à la circulation courant janvier 2023. Désormais, la circulation se fait en sens unique montant. Des aménagements sont en cours d'étude afin de sécuriser le déplacement des cyclistes et des piétons et d'harmoniser au mieux la cohabitation avec les véhicules.

LE PARCOURS DU PATRIMOINE DE LUMBIN

Dans un passé récent (XIX^e et début du XX^e siècle) la vallée du Grésivaudan a été marquée par l'industrie du papier, du gant, de la soie, du chanvre ainsi que la culture de la vigne sur les contreforts de la Chartreuse. Depuis quelques décennies, son agriculture a changé pour se convertir au maïs, au blé et au soja.

La vallée est devenue aussi un espace où l'on s'installe non seulement pour y vivre mais pour y créer des entreprises.

Pour contrer le risque de voir se développer des villages « dortoir », repliés sur eux même, les communes de Lumbin, la Terrasse, Tencin, La Pierre et Champ-près-Froges ont porté un projet commun de parcours du patrimoine, pour chacun des villages, qui permettent de faire mémoire du passé des villages et de la vallée, qu'il soit matériel ou immatériel. Ces parcours ont été inaugurés en 2014.

C'est ainsi qu'au hasard de vos promenades à travers le village, vous avez certainement remarqué des panneaux rappelant le passé de Lumbin avec le logo « D'une rive à l'autre en Grésivaudan ». Ils font partie du parcours de Lumbin qu'il est possible de suivre, seul, entre amis ou en famille (et par beau temps...), pour aller à la découverte de certains aspects du passé de notre village.

Une station rappellera que « le port de Lumbin » figurait sur le plan de la vallée en 1787, une autre que le village a possédé jusqu'à trois moulins et une taillanderie, une autre qu'il existait à Lumbin un relais de poste pour changer les chevaux entre Grenoble et Chapareillan, une autre que le vin de Lumbin était le meilleur de la vallée...



Une brochure est disponible en mairie, elle vous permettra de suivre le parcours, sans risque de manquer une station. Bonne promenade !

■ Maurice Bolze

Association Au Fil du Patrimoine



L'Université InterCommunale Grésivaudan (UICG) a créé une activité « sorties culturelles » dont l'un des objectifs est de faire (re)découvrir notre patrimoine local.

Cinq communes sur les rives de l'Isère (Lumbin, La Terrasse, Tencin, La Pierre et Le Champ-près-Froges), ont décidé de s'unir pour élaborer un parcours du patrimoine, évoquant le patrimoine emblématique de chacun des villages à travers leurs sites paysagers, patrimoine bâti, petit patrimoine présentés par l'intermédiaire de panneaux explicatifs.

ADRESSAGE

La commission adressage s'est réunie le 24 janvier pour travailler sur les propositions de renommage des voies.

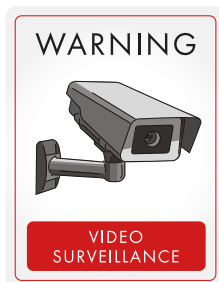
Concernant les voies privées, un courrier a été envoyé aux lotissements pour les inviter à choisir entre la création d'une impasse avec un numéro dédié à chaque habitation ou une numérotation sur la voirie principale. Concernant les voies publiques, des changements de noms ont été identifiés comme nécessaires et sont en cours de discussion. Dans certains cas, des réunions de quartier ont été organisées avec les riverains concernés. Les délibérations concernant le renommage des voies devraient être adoptées prochainement. Les nouvelles numérotations seront, quant à elles, mises en place dans un second temps, en fonction des décisions prises pour le renommage.

■ La commission adressage



VIDEOPROTECTION

La commune a fait le choix de s'équiper en vidéoprotection. En collaboration avec la gendarmerie, des points stratégiques d'implantations ont été définis, notamment sur les axes routiers.



L'objectif est double. En premier lieu, il s'agit de dissuader toute commission de méfaits. En second lieu, le dispositif permet d'aider les forces de l'ordre dans leurs enquêtes en vue d'en identifier les auteurs.

Ainsi, ce dispositif viendra en complément de celui en cours d'installation initié par la communauté de communes du Grésivaudan permettant ainsi un maillage important du territoire.

Même si pour le moment nous sommes relativement épargnés en matière de délinquance, nos commerces ont été impactés. Pour mémoire, fin 2021 et début 2022, notre épicerie a subi deux cambriolages commis de nuit en quelques semaines. Des rassemblements de jeunes, souvent

issus d'autres communes et occasionnant des nuisances pour les riverains sont de plus en plus nombreux et réguliers.

D'autres communes du Grésivaudan ont fait le choix de ce dispositif, repoussant ainsi une partie de leur délinquance sur celles non équipées.

De fait, ce sont une quinzaine de caméras d'utilités complémentaires (lecture de plaques d'immatriculation, vue d'ensemble...) qui seront installées entre l'entrée Sud de la commune, le parking de covoiturage / plaine des sport, à proximité des commerces et de l'école...

Ces implantations se feront en deux phases. La première est prévue pour le second semestre de cette année, la seconde courant de l'année 2024. Des subventions non négligeables allouées notamment par la Région nous permettent de réaliser ces investissements.

Le bien-être et la sécurité des lumbinois reste au cœur de notre engagement.

■ Grégory Robin

Conseiller municipal délégué à la sécurité

ENVIRONNEMENT

POINTS D'APPORT VOLONTAIRES

La communauté de communes a mis en place la collecte des déchets en points d'apport volontaire dans notre village depuis près de 6 mois. Après un temps d'adaptation nécessaire, nous constatons que les tournées sont en place.

Nous restons en contact avec les services du Grésivaudan pour nous permettre d'être réactifs en cas de difficultés sur les PAV.

■ Géraud Sémanaz

Conseiller municipal délégué à l'environnement

COVOITURAGE

La commune poursuit sa réflexion dans le but de développer le covoiturage.

A la suite du sondage lancé en fin d'année, nous poursuivons le travail sur les actions à mener. Une première réunion de travail en partenariat avec le SMMAG s'est tenue le mardi 7 mars. Les échanges ont été riches et nous avons pu constater une réelle motivation et envie des participants pour développer le covoiturage sur la commune !

Si vous aussi vous êtes motivés et souhaitez covoiturer, n'hésitez pas à contacter l'élu à la mobilité : M. Ludovic GHIOTTI ludovic.ghiotti@lumbin.fr



APPRENEZ À ENTREtenir VOTRE VÉLO EN AUTONOMIE !

Un atelier "Entretien vélo" aura lieu samedi 29 Avril de 9h30 à 11h30 sur la commune (lieu à déterminer) - Cours limité à 10 pers.

Proposé par le service MVélo+ du smmag

Plus d'infos courant avril sur nos supports de communication en ligne.

PROMENEURS ET CHASSEURS

UNE COHABITATION POSSIBLE...

Pour essayer de comprendre comment une cohabitation peut être possible entre promeneurs et chasseurs, Virginie Blanc a rencontré Stéphane Casagrande, président de l'ACCA, association des chasseurs de Lumbin, qui regroupe 18 chasseurs.

L'ouverture de la période de chasse est parfois vue d'un mauvais œil pour différentes raisons (maltraitance animale, sécurité des promeneurs...). Pour les chasseurs, c'est avant tout l'occasion de se retrouver entre amis et de faire une bonne balade en pleine nature avec les chiens. La chasse joue également un rôle de régulation de la faune sur le territoire.

Virginie Blanc :

Quel est votre ressenti sur cette saison de chasse qui s'achève ?

Stéphane Casagrande :

C'est une saison de chasse plutôt calme qui s'achève. Notre souci, ce sont les incivilités que nous subissons. Elles nous semblent démesurées par rapport à la taille de notre commune. Nous comprenons très bien que tout le monde n'adhère pas à notre loisir mais tout notre matériel a été saccagé. Nous nous efforçons pourtant de tout mettre en œuvre pour la sécurité des promeneurs.

Virginie Blanc :

Concrètement qu'avez-vous mis en place pour la sécurité ?

Stéphane Casagrande :

Lors des battues, nous mettons systématiquement des panneaux pour signaler notre présence et nous sommes obligatoirement habillés en fluo.

Il existe aussi une application, LANDSHARE créée par la fédération des chasseurs et sur laquelle nous déclarons toutes nos battues. Chaque citoyen peut la télécharger et ainsi savoir exactement où nous nous trouvons. Si l'application est activée sur votre téléphone, vous êtes avertis des zones de battues (indiquées en rouge).

Lorsque nous mettons des panneaux, ce n'est pas pour interdire aux gens de se promener mais pour leur signaler notre présence et appeler à la vigilance. Le souci c'est que parfois, aussitôt installés, nos panneaux sont jetés dans la forêt ou dans les fossés. Donc le promeneur qui arrive derrière ne sera pas informé de la battue en cours.



L'année dernière nous avons acheté quatre miradors que nous avons monté et installé dans des endroits stratégiques. Ces miradors devaient nous permettre d'être bien visibles et de mieux voir les promeneurs. Les quatre ont été cassés.

Virginie Blanc :

Que chassez-vous à Lumbin ?

Stéphane Casagrande :

On chasse le faisan, le chevreuil et le sanglier. Également le chamois lorsqu'il y a en a plusieurs sur le territoire mais les quotas sont stricts : quatre autorisations par saison (ou bracelets) pour les chevreuils et 1 autorisation pour les chamois. La norme est 1 bracelet pour 100 hectares et selon le nombre d'individus (faune) sur le territoire. Les bracelets sont payants pour l'association de chasse et sont donnés par la préfecture qui contrôle la régulation des espèces.

Virginie Blanc :

Comment se déroulent les moments de chasse ?

Stéphane Casagrande :

Il existe différentes façons de chasser : la battue pour le gros gibier ou chasse libre pour le petit gibier.

En chasse libre, les chasseurs peuvent être seuls, c'est une activité complètement différente. Cette saison, 120 petits gibiers ont été lâchés pour la chasse libre et 35 ont été tués.

Les battues peuvent être organisées tous les WE. Cette année, nous avons renoncé plusieurs fois à la battue. Si on ne trouve pas de traces lors de notre repérage du matin, on ne maintient pas la battue. Nous sommes généralement une douzaine à partir en battue. On est loin de tirer des coups de feu tous les week-ends ! Tuer les sangliers, n'est pas une fin en soi.

Virginie Blanc :

Vous n'avez pas de quota concernant les sangliers ?

Stéphane Casagrande :

Non, les sangliers sont sauvages. Il y a une vraie problématique avec les sangliers car ils font des dégâts dans les cultures. Ils mangent le maïs et écrasent tout sur leur passage. Les chasseurs ont un rôle à jouer dans la régulation de ces animaux. Lorsqu'il y a des dégâts faits par les sangliers dans les champs, l'agriculteur contacte le président de l'association de chasse, qui doit alors faire une déclaration de dégâts. Un inspecteur vient faire une étude et une estimation et le cas échéant, la fédération paie les dégâts aux agriculteurs.

► **Saison d'ouverture de la chasse :** de mi-septembre à fin février

► **Application sur smartphone :** landshare

Zoom : qu'est-ce qu'une battue ?

C'est une chasse collective très réglementée. Le chef de battue remplit un registre qui est signé par chaque participant. Plusieurs règles sont à respecter pour la sécurité : 150 mètres des habitations, 5 à 10 mètres des chemins selon configuration, angle de tir de 30 degrés, analyse de l'environnement.

Pour organiser une battue, on définit un périmètre. Pour cela, tous les week-ends « on fait les pieds » de bonne heure le matin. Il s'agit d'un exercice de repérage pour rechercher les traces de gibier. Animaux chassés en battues : sangliers, chevreuils (quota à 4 pour une saison).

Les battues sont autorisées les mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.

TRAVAUX

RETOUR SUR LA RÉUNION DE CONCERTATION

Le dossier de l'aménagement de la zone située à l'entrée nord du village, projet phare de l'équipe municipale, avance.

Le projet prévoit l'implantation d'une salle polyvalente communale, d'un pôle Petite Enfance intercommunal, de la nouvelle école privée Saint-Joseph et de logements sur des terrains actuellement classés en zone à urbaniser (2AU) et qui doivent, grâce à la procédure de déclaration de projet, évoluer en zone urbanisable.



La déclaration de projet avec mise en compatibilité est une procédure dérogatoire du droit commun justifiée par l'intérêt général du projet mené et qui permet de mettre en compatibilité le plan local d'urbanisme sans passer par la procédure – longue – de révision. Il s'agit d'une procédure accélérée puisque, contrairement à la révision, elle ne conduit qu'à l'adaptation des règles d'urbanisme d'une zone délimitée au projet envisagé.

Dans le cadre de cette déclaration de projet et conformément à la réglementation, **une concertation a été lancée** à compter du 1^{er} février jusqu'au 2 avril.

A cette occasion, une réunion publique a été organisée mardi 28 février, en salle Icare. Elle a attiré une centaine de personnes. L'objectif de celle-ci était de présenter et d'échanger sur la procédure de déclaration de projet avec mise en compatibilité. Les principales questions du public ont porté sur les grandes lignes des projets, plus particulièrement de la salle polyvalente et de l'école privée.

Il a été rappelé que le projet de salle polyvalente vise à répondre aux attentes des associations dynamiques de la commune et que cet espace serait orienté vers la culture, les événements festifs et associatifs et le



sport. Le détail du projet n'est pas encore connu (hauteur et taille de la salle, matériaux...) mais les besoins des associations ont été recensés et seront pris en compte.

Concernant l'école privée, il s'agit d'un projet porté par l'association UDOGEC, qui acquiert le terrain communal, faisant partie du domaine privé de la commune, et construit le futur bâtiment. Conformément aux exigences légales, le prix du terrain cédé pour la réalisation de l'école a été admis par le service du Domaine, service de l'Etat chargé d'évaluer les biens des personnes publiques. Il a donc été considéré que le prix de cession envisagé ne contrevenait pas au principe d'incessibilité à vil prix qui interdit à une personne publique de vendre un bien à un prix inférieur à sa valeur et sans contrepartie.

La prochaine étape est l'ouverture d'une enquête publique du 25 avril au 25 mai. Elle permettra à toute personne de s'informer sur le projet et de faire part de ses observations auprès d'un tiers indépendant, le commissaire-enquêteur. Trois permanences seront organisées au cours desquelles vous pourrez rencontrer et échanger avec le commissaire-enquêteur. Les modalités de l'enquête publique sont détaillées sur le site internet de la commune de Lumbin.

A la suite de l'enquête publique, nous aborderons la dernière étape de la procédure d'évolution du Plan Local d'Urbanisme (PLU) puisque sera adoptée la délibération relative à la déclaration de projet et à la mise en compatibilité du PLU.

RÉNOVATION DES FACADES



Nous vous annonçons dans le Lumb'infos n° 66 de décembre 2022 l'actualisation de la participation communale pour le ravalement de façades du centre bourg afin de l'étendre aux bâtiments du centre-bourg.

Le conseil municipal, dans le cadre du budget primitif, a voté une enveloppe de 7 500 € dédiée à cette participation. Vous pouvez alors, dès maintenant, faire parvenir vos demandes auprès de la commune.

Pour rappel, les conditions de l'octroi de cette subvention sont visibles sur le site internet.

Zoom sur le budget 2023 de la commune

Lors de sa séance du 6 mars 2023, le conseil municipal a approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 et le budget primitif de l'exercice 2023.

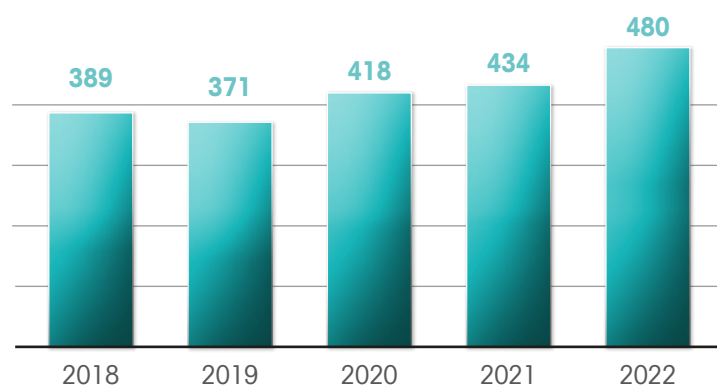
Le compte administratif et le budget primitif sont deux documents essentiels au fonctionnement de la commune de Lumbin. Le compte administratif retrace les dépenses et recettes réalisées au cours de l'année précédente. Il permet de rapprocher les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives.

Quant au budget primitif, il prévoit les dépenses et les recettes qui seront réalisées au cours de l'année actuelle.

Il est constitué de deux sections :

- ▶ La section de fonctionnement : elle comprend les dépenses qui sont nécessaires au fonctionnement courant de la collectivité et les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes.
- ▶ La section d'investissement : elle regroupe les dépenses d'équipement et le remboursement de la dette et en recettes, les emprunts, les dotations et subventions de l'État ainsi que l'autofinancement.

Chaque section doit être votée en équilibre. Cela signifie que les recettes doivent être aussi importantes que les dépenses.



Compte administratif 2022

L'exercice 2022 affiche un résultat de fonctionnement en augmentation : la collectivité dégage 480 000 € de plus en recettes de fonctionnement qu'en dépenses.

Résultat (en millier d'€)

Ce résultat excédentaire constitue de l'autofinancement.

Il permet de financer les projets d'investissement menés par la commune.

Les principaux investissements réalisés au cours de l'année 2022 sont :

- ▶ L'implantation des points d'apport volontaire (PAV) pour un montant **295 066,10€**
- ▶ L'installation d'un nouveau jeu au sein de la cour de l'école maternelle et de climatiseurs pour l'école primaire pour un total de **18 435,92€**
- ▶ La rénovation du sol de la salle Icare pour **14 146,04€**
- ▶ Le marquage au sol dans le centre-bourg pour un montant de **5 631,00€**
- ▶ Les travaux sur l'éclairage public pour **14 960,03€**

Budget primitif - Dépenses d'investissement 2023 : 1 281 000€

L'année 2023 sera marquée par :

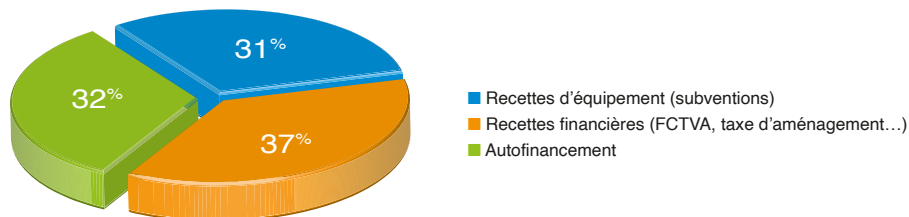
- ▶ La réalisation d'études relatives à la falaise, à la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du Petit Lumbin et à l'habitation du centre-bourg qui a été préemptée pour **55 000€**
- ▶ L'aménagement paysager du talus de l'espace commercial et de la cour de l'école élémentaire pour **25 000€**
- ▶ L'agrandissement de la cour de l'école maternelle et autres investissements pour les écoles pour un montant de **58 000€**
- ▶ Des travaux sur l'éclairage public pour un montant de **20 000€**
- ▶ L'installation de caméras de vidéoprotection et des équipements centraux nécessaires pour un montant de **100 000€**
- ▶ L'aménagement de l'aire de camping-cars pour un montant de **270 000€**
- ▶ Le financement d'une partie de la maîtrise d'œuvre du projet relatif à la zone 2AU pour un montant de **26 303,22€**



LE BUDGET EN SCHÉMAS

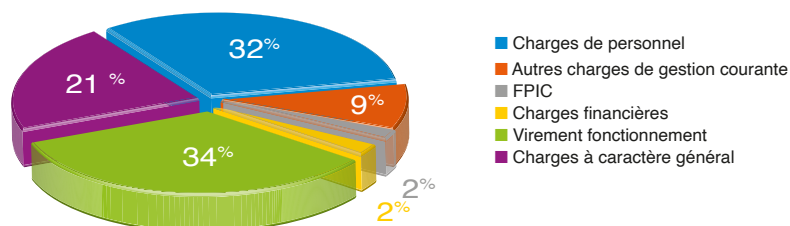
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2023 : 1 281 000 €

Les dépenses d'investissement seront financées de la façon suivante :



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023 : 2 647 000€

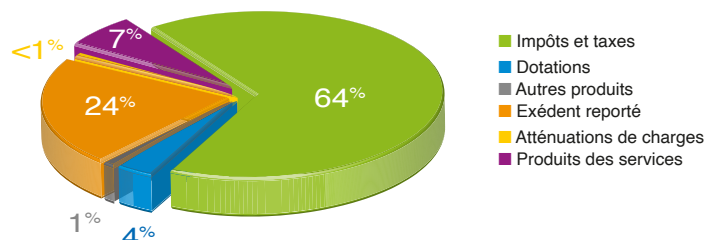
Les dépenses de fonctionnement, pour l'année 2023, seront en augmentation. Cette évolution est essentiellement due à une importante hausse de l'énergie, au renouvellement du marché de restauration scolaire, à la prise en charge d'une partie des frais de mutuelle des agents de la commune et à l'occupation à temps complet du poste de gestionnaire Comptabilité-Ressources Humaines.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023 : 2 647 000€

Les recettes de fonctionnement sont constituées en majorité par les impôts et taxes.

Aucune augmentation des taux n'a été votée sur l'exercice 2023, leur évolution étant due à la revalorisation des bases fiscales.



C'EST LE PRINTEMPS !!

RAPPEL DES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES

POUR LE VIVRE ENSEMBLE

ENTREtenir SA HAIE POUR UNE ENTENTE ENTRE VOISINS !

Ce sujet avait déjà été traité dans un précédent Lumb'infos mais un **rappel des règles simples n'est souvent pas inutile**. Vous pouvez faire pousser des arbres et plantations librement dans votre terrain. Votre cadre de vie en sera embelli. Mais pour éviter les conflits de voisinage inutiles, il faut respecter certaines règles et obligations.

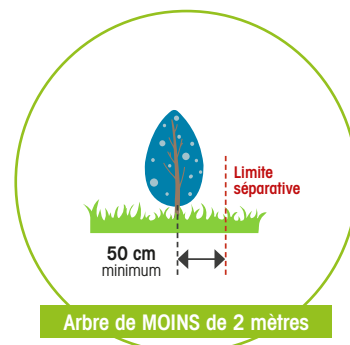
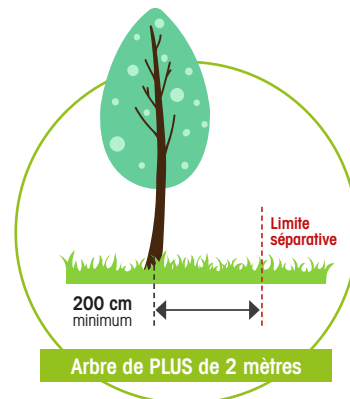
DISTANCE

Les plantations comme les arbres, arbustes et arbrisseaux peuvent être plantées près de la limite séparative de votre terrain et de celui de votre voisin, à la condition de respecter une distance minimum.

A défaut de règles locales, la réglementation applicable sur la commune de Lumbin est celle du code civil (article 653 à 673). La distance minimum à respecter par rapport au terrain voisin varie selon la hauteur de votre plantation :

- ▶ Hauteur de la plantation inférieure ou égale à 2 mètres, distance minimum de 0,5 mètre par rapport à la limite de propriété voisine
- ▶ Hauteur de la plantation supérieure à 2 mètres, distance minimum de 2 mètres par rapport à la limite de propriété voisine

Il faut considérer la distance à partir du milieu du tronc de l'arbre et la hauteur depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre.



ENTRETIEN

- ▶ Quand les branches débordent sur la propriété voisine, le propriétaire de l'arbre doit se charger de supprimer la coupe gênante.
- ▶ **Attention** : vous n'avez pas le droit de les couper vous-même.
- ▶ Si des racines ou des ronces s'engouffrent dans votre terrain, vous pouvez librement les couper. La taille doit se faire à la limite de votre propriété.
- ▶ La plantation mitoyenne peut être détruite jusqu'à la limite de votre propriété, à la condition de construire un mur sur cette limite.

Que faire en cas de non-respect des distances ou de défaut d'entretien ?

Si les plantations ne respectent pas les distances légales ou que les branches ou racines débordent chez vous, vous pouvez manifester votre gêne auprès de votre cher voisin, de manière verbale et cordiale.

A défaut de toute communication possible, un courrier en recommandé avec accusé de réception peut être envoyé au propriétaire négligent (un modèle de courrier est disponible sur le site www.service-public.fr).

ATTENTION : il faut distinguer les démarches dans le cas où les plantations ont plus de 30 ans

RAPPEL

Interdiction de brûler les déchets verts sur la commune



CUEILLETTE

Vous ne pouvez pas vous servir librement des jolis fruits de l'arbre voisin qui débordent sur votre propriété. Il faudra attendre qu'ils tombent naturellement sur votre propriété.

En revanche, sur les arbres mitoyens, les fruits et fleurs appartiennent pour moitié à chacun des propriétaires. Il faudra alors s'accorder sur le partage des récoltes.

Un bon moyen de parler avec ses voisins !

LE FRELON ASIATIQUE ENVAHIT L'ISÈRE !



Nid de frelons trouvé à Lumbin

Un imposant nid de frelons asiatiques a été détecté aux abords des ruchers sur les chemins des coteaux. Une alerte a été faite en Mairie. Les services ont fait appel à une entreprise d'élagage qui a coupé la branche afin de récupérer le nid qui était vide en cette saison, le risque étant que les frelons reviennent s'installer dès la venue des beaux jours.

ZOOM SUR CET INSECTE ENVAHISSANT ET DANGEREUX

Outre les désagréments pour les personnes, les frelons sont très nocifs pour les abeilles. Une de ses cibles favorites est l'abeille domestique dont il se nourrit.

Sa présence sur le territoire français affecte de manière considérable la filière apiculture, qui de son côté a des difficultés pour trouver des solutions à la fois efficaces et écologiques pour protéger ses colonies.

C'est un terrible prédateur. Il détruit la biodiversité en se nourrissant de millions d'insectes. Il représente aussi un danger pour l'homme en cas de piqûres multiples et se nourrit aussi du

sucré des productions fruitières.

Arrivé en France en 2005, probablement un seul spécimen, une fondatrice, cachée dans une poterie en provenance d'Asie, le frelon asiatique a depuis colonisé toute la France dont l'Isère. 400 nids ont été détruits dans notre département il y a deux ans et près de 1000 l'an dernier.

Sa fulgurante progression s'explique d'abord par son mode de reproduction. Un seul nid peut abriter des milliers d'ouvrières et plusieurs dizaines de fondatrices (femelles sexuées). Fécondées en automne, les fondatrices quittent le nid pour passer l'hiver cachées dans la nature. Les autres occupants du nid, ouvrières et vieille reine, vont mourir, le nid ne sera pas réutilisé. Au printemps, chaque fondatrice qui a survécu à l'hiver va à son tour construire un nouveau nid à un autre endroit.

Le frelon asiatique est un fléau pour les apiculteurs. Il capture les abeilles vivantes, les décortique et ramène cette bouillie de nourriture dans le nid pour nourrir les larves qui deviendront des frelons adultes. En quelques jours, une dizaine de frelons peuvent ravager une ruche. Les abeilles constituent entre 30 et 60% de leur nourriture, le reste étant des mouches, papillons, chenilles, araignées, guêpes.

Le véritable problème est que les abeilles présentes dans l'Hexagone n'ont pas évolué avec ce prédateur. Elles n'ont donc pas encore réussi à mettre en place une stratégie de défense efficace pour contrer l'invasion des frelons asiatiques, à l'instar de ce que sont capables de faire les abeilles asiatiques



NUISANCES SONORES

Les horaires pour l'utilisation des engins sonores sont :

Du lundi au vendredi

8h > 12h / 13h > 19h

Le samedi

8h30 > 12h / 14h > 19h.

Interdit les dimanches et jours fériés

En Isère la lutte contre le frelon asiatique est pilotée par le GDSA (Groupement de défense sanitaire apicole) avec un soutien financier fort du Département et des Communautés de communes.

Cela passe par destruction des nids abritant des milliers de frelons, situés souvent en hauteur dans les arbres. Mais face à l'avancée du fléau, le GDSA qui regroupe près de 3000 apiculteurs lance cette année une campagne de piégeage des fondatrices entre le mois de mars et de mai. Chaque fondatrice capturée fait reculer la probabilité d'un nouveau nid. Les 3000 apiculteurs de l'Isère sont mobilisés pour poser des pièges autour des ruchers attaqués l'an dernier et des nids découverts.

Chaque piège, bien repérable grâce à son étiquette, contient un appât sucré. Une fois entrée, la fondatrice ne peut plus ressortir. Si vous repérez de tels pièges dans la nature. **Ne les touchez surtout pas.**



Les pièges capturent les fondatrices frelons pour qu'elles ne construisent pas de nouveaux nids



COMMENT DÉTRUIRE UN NID DE FRELONS ASIATIQUES ?

La destruction des colonies est la méthode de lutte jugée la plus efficace à ce jour. Pour éliminer la quasi-totalité de la colonie, il est conseillé de procéder au lever du jour ou à la tombée de la nuit. Si la destruction se fait le jour, la plupart des individus hors du nid sont capable d'en construire un nouveau à proximité.

L'IMPACT DU FRELON ASIATIQUE SUR LA BIODIVERSITÉ

Outre son statut de prédateur des abeilles mellifères, le frelon asiatique représente également une menace pour la biodiversité.

En effet, les campagnes de piégeage non sélectif et l'utilisation de produit chimique pour la destruction des nids impactent sur les espèces animales environnantes. Les appâts alimentaires utilisés dans les pièges peuvent notamment tuer de nombreux insectes comme les frelons d'Europe (espèce protégée en Allemagne), les guêpes, les mouches et les papillons. Le frelon asiatique représente également un risque pour l'homme. Son comportement agressif s'étend dans un rayon de 10 m autour de son nid. Or, le frelon asiatique niche n'importe où, contrairement à ses cousins d'Europe. On peut le trouver sur un arbre mais aussi dans les buissons ou sous un toit. Il est donc important de s'équiper d'une combinaison de protection avant de traiter un nid de frelons asiatiques.

REPÉREZ LES NIDS FRELONS ASIATIQUES !

Face à l'avancée du frelon asiatique en Isère, un appel est lancé à tous les habitants de la commune pour aider à repérer les nids de frelons asiatiques et à les signaler.



Au printemps, entre février et avril, la fondatrice frelon construit d'abord un nid primaire. Il s'agit d'un petit nid, de la taille d'un melon, situé généralement à l'abri, sous l'avancée d'un toit par exemple. A partir du mois d'avril, les frelons vont quitter ce petit nid pour construire un nouveau nid, appelé nid secondaire, situé généralement dans un arbre entre 5 et 15 mètres de hauteur. Ce nid est souvent énorme et peut atteindre un mètre de hauteur. Il abrite des milliers de frelons.

- Si vous découvrez l'un de ces deux nids, signalez-le sur le site internet : www.frelonsasiatiques.fr. Une fois signalé le nid sera détruit par le GDSA.

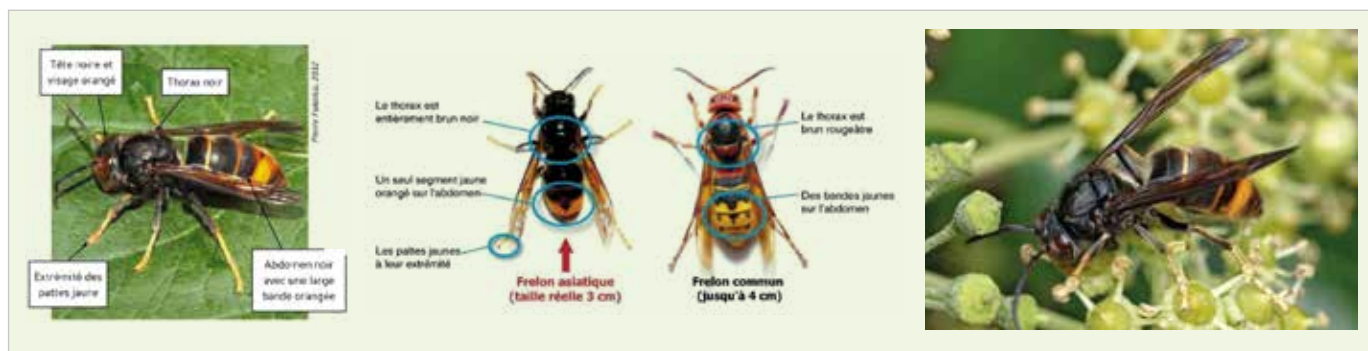


Tout particulier, toute collectivité peut déclarer un nid sur le site internet www.frelonsasiatiques.fr

COMMENT RECONNAÎTRE LE FRELON ASIATIQUE (VESPA VELUTINA) ?

Le frelon asiatique a des signes distinctifs très marqués par rapport à son cousin le frelon européen : ses pattes sont noires près du thorax et jaunes à l'extrémité ; le thorax est noir et velu, l'abdomen comporte un gros anneau orangé et la tête est noire.

La femelle fondatrice (reine) mesure environ 3 cm.



LES ABEILLES SONT CONSIDÉRÉES COMME LES GARDIENNES DE LA BIODIVERSITÉ ET DES ÉCOSYSTÈMES.

Au-delà d'être nécessaire pour notre alimentation, les abeilles pollinisent plus de 170 000 variétés de plantes permettant à tout notre écosystème d'exister.



Il est donc crucial de surveiller leur déclin et de freiner la perte de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes. Malheureusement, l'activité humaine impacte grandement les abeilles et les autres pollinisateurs. Le taux d'extinction des abeilles est de 100 à 1000 fois supérieur à la normale. Les pratiques agricoles intensives, la monoculture, le recours aux pesticides, le changement d'affectation des terres figurent parmi les

principales menaces pesant sur les abeilles et les autres pollinisateurs. La survie et le développement des abeilles sont aussi menacés par le changement climatique. Les effets des changements climatiques comme la hausse des températures, la multiplication des sécheresses, les inondations et les perturbations des saisons de floraison ont des effets désastreux sur la pérennité des abeilles et des pollinisateurs. Sur le continent européen, la population des abeilles et les stocks de miel sont en baisse depuis 2015 allant jusqu'à 30% par an dans certaines régions.

Individuellement, nous pouvons tous agir.

Pour cela, nous pouvons privilégier des produits issus d'agricultures biologiques locaux dès que possible ou choisir des plantes favorables aux pollinisateurs.



Parrainer une ruche ou protéger les nids sauvages sont aussi des actions positives pour l'environnement et la biodiversité. Au vu des sécheresses, laisser un récipient propre avec de l'eau sera également grandement apprécié par les abeilles.

Des ruchers sont installés sur les coteaux de Lumbin et Crolles. Merci de ne pas vous en approcher afin ne pas gêner la tranquillité des abeilles.

PLANTES INVASIVES

ATTENTION VIGILANCE SUR LA PROLIFÉRATION DES PLANTES INVASIVES DANS NOS JARDINS !

La communauté de communes Le Grésivaudan travaille sur la problématique des plantes invasives en collaboration avec le Symbhi et l'association Gentiana ; le Grésivaudan souhaite mettre en place des solutions durables pour la problématique du traitement des déchets.

La Symbhi a identifié quatre espèces végétales exogènes (invasives) sur le territoire. Ces espèces posent de nombreux problèmes écologiques, économique et sanitaires.

- ▶ **Le Buddleia**, aussi appelé arbre à papillons. Il envahit rapidement les massifs et n'est pas l'ami que l'on croit pour les papillons qui s'empoisonnent à son contact.
- ▶ **Le laurier cerise** : arbuste que l'on retrouve dans les haies et qui se reproduit et se disperse très rapidement (marcotte)
- ▶ **L'Ambroisie** qui provoque de nombreuses et violentes allergies
- ▶ **La Renouée du Japon** qui se multiplie très rapidement par voie végétative

Le Symbhi Inclut désormais une phase préparatoire dans tous les travaux afin d'identifier les secteurs où se trouvent ces plantes invasives afin d'empêcher leur prolifération.

Les particuliers sont invités à ne pas encourager la prolifération de ce type de végétaux :

- ▶ ne pas planter d'arbustes identifiés comme espèce invasive,
- ▶ déposer ses résidus végétaux en déchetterie pour éviter la propagation d'espèces exotiques non désirées dans le milieu naturel,
- ▶ ne pas transporter de plantes ou d'animaux exotiques envahissants ni les rejeter dans la nature,
- ▶ nettoyer minutieusement à l'eau chaude et bien sécher son équipement de pêcheur, chasseur, randonneur, sportif, voyageur (sac, valise, semelles, vêtements, tente, vélo, voiture, bateau...). Des graines ou organismes potentiellement envahissants peuvent s'y être fixés clandestinement.



Le Buddleia



Laurier cerise



L'Ambroisie



La Renouée du Japon

i

L'emploi du temps de Lynda Peschi ne lui permettant plus d'assumer le conseil d'administration du CCAS, elle nous a proposé sa démission. Nous accueillons Marie-Laure Cousinet pour la remplacer.

SOCIAL

ACTUALITÉ DU CCAS

Cette année 2023 sera riche en propositions de sorties pour nos séniors.

Le mardi 20 juin, nous partirons pour une journée à Vassieux en Vercors, au cœur du massif du Vercors. Au programme, visite audio guidée du mémorial de la résistance, déjeuner à l'auberge du TrétraLyre puis visite du Petit monde des Santons de Provence où un spectacle son et lumière nous sera proposé.

Afin d'encourager les échanges intergénérationnels, le CCAS et le centre de loisirs mettent en place des **après-midis au cours desquelles les séniors partagent des activités avec les enfants du centre de loisirs**. Selon les demandes, nous étudierons la possibilité de proposer plus de dates.

Pour l'automne, le CCAS a prévu **un déjeuner spectacle haut en couleurs à la Villa à Montbonnot** – date à déterminer et inscription dans le courant de l'été.

En attendant bien sûr les festivités de fin d'année !



LE CCAS PROPOSE

Les journées séniors au centre de loisirs

PLANNING DES ACTIVITES

mercredi 12 avril : cuisine et repas partagé
matin : préparation du repas, repas partagé
après-midi : temps calme et histoires

24 mai après-midi
activités manuelles/bricolage + goûter

21 juin après-midi
activités manuelles/bricolage + goûter



Inscriptions et renseignements auprès du CCAS 04 76 08 21 85
Places limitées à 4 personnes par atelier

DOSSIER LOGEMENT ADAPTÉ

ADAPTER SON LOGEMENT À SON ÂGE OU SON HANDICAP : DES AIDES EXISTENT

Dans ce n°66 du Lumb'infos, nous avons choisi de parler de l'AFIPH, association qui accompagne les personnes en situation de handicap en **Rester dans son logement est un signe d'autonomie**. Des aménagements sont parfois nécessaires afin que certaines personnes fragiles, handicapées ou âgées, puissent se sentir en sécurité chez elle. Voici dans ce dossier les principaux critères d'octroi des aides ainsi que les coordonnées des organismes à contacter.

EN PREMIER LIEU, SE RENSEIGNER (GRATUITEMENT !)

Du conseil et des informations sur les travaux sont possibles, sur les aides existantes, sur la fiscalité, la contractualisation avec les entreprises...

Ce conseil est disponible sur l'ensemble du département, soit sous forme de permanences physiques, soit par téléphone. **Différents organismes sont à votre disposition :**

- **L'ADIL de l'Isère** vous renseigne pour toutes questions d'ordre juridique et financier (Crédit d'impôt, contrat d'entreprise, TVA...).

L'ADIL 38 est constituée d'une équipe de juristes à votre disposition pour répondre à vos interrogations concernant les aides fiscales, les prêts, les précautions à prendre avec les entreprises qui vont réaliser les travaux.

Les conseils sont gratuits et délivrés par téléphone ou sur rendez-vous au siège de l'association à Grenoble ou dans l'une de ses permanences.

- **SOLIHA** vous renseigne sur toutes questions d'ordre technique ainsi que pour des renseignements sur les conditions d'accès aux aides financières (étude de faisabilité, subvention Anah, aides des caisses de retraite...).

SOLIHA est constituée d'une équipe de techniciens et de conseillers habitat.

Le technicien vous conseille sur la manière de réaliser votre projet d'adaptation, sur les types de travaux à réaliser et sur les corps de métier à solliciter.

Le conseiller habitat, quant à lui, recherche les aides financières dont vous pouvez bénéficier et vous aide au montage administratif des dossiers de financement.

Les conseils délivrés sont gratuits, que ce soit par téléphone ou sur rendez-vous au siège de l'association à Fontaine.

ADIL de l'Isère - adil38.org
04 76 53 37 30 ou contacts@adil-isere.com

SOLIHA - iseresavoie.soliha.fr
04 76 47 82 45 ou soliha3873@soliha.fr

IL EXISTE D'AUTRES SOURCES D'INFORMATIONS, NOTAMMENT VIA LES SITES INTERNET

- **Le site internet « Bien chez soi**, des équipements pour simplifier son quotidien » recense plus de 200 produits, référencés sous la forme de fiches pratiques, permettant des aménagements pour rendre le logement plus ergonomique et confortable.

Ce site permet de visualiser un ensemble d'aides techniques et technologiques qui facilitent le quotidien des personnes recherchant des solutions pour réaliser les gestes de la vie quotidienne et préserver leur autonomie.

Bien-chez-soi.lassuranceretraite.fr

- **La société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Envie Autonomie** et son réseau d'ateliers sont des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Ils réparent du matériel médical, notamment des aides techniques à la mobilité, et les recyclent en les remettant en bon état d'usage.

Ils offrent un service de location, de prêt, de financement et développent des partenariats avec des structures et associations en lien avec des personnes âgées. La SCIC Envie Autonomie, par son activité, favorise l'accessibilité aux aides techniques.

www.envieautonomie.org

L'utilisation des aides techniques nécessite un accompagnement de professionnels, tant pour le choix de ces aides que pour leur bonne prise en main.

- **La CNSA** a mis en place des centres d'information et de conseil sur les aides techniques (CICAT) et expérimente le développement d'équipes locales d'accompagnement pour les aides techniques (EqLAAT). De cette manière et dans une logique « d'aller vers », les bénéficiaires des aides techniques peuvent avoir accès à l'expertise de professionnels pour en tirer le meilleur parti.

www.cnsa.fr

- **Le « Diagnostic bien chez moi »** proposé par l'Agirc-Arrco permet, par la visite à domicile d'un professionnel ergothérapeute, le repérage de risques de chutes et d'accidents domestiques liés au vieillissement au sein de son logement et donne lieu à des conseils pratiques et personnalisés ainsi qu'à une participation aux travaux d'adaptation si nécessaire.

Le diagnostic est financé à plus de 95 % par l'Agirc-Arrco.

www.agirc-arrco.fr



Si vous êtes nés avant 1954, merci de vous faire connaître à l'accueil de la mairie, afin de bénéficier des actions auprès des seniors.

Pour les seniors et les personnes rencontrant des difficultés temporaires, le CCAS propose un service de portage de repas à domicile.

Vous pouvez bénéficier de ce service tous les jours de la semaine. Pour vous renseigner ou vous inscrire : ccas@lumbin.fr et au **04 76 08 21 85**

Cinq jours sont nécessaires pour la mise en place de la première prestation. Les repas sont livrés froids.

Pour rencontrer Virginie Blanc conseillère déléguée à l'action sociale, merci de prendre rdv au **04 76 08 21 85**

LES AIDES FINANCIÈRES

LES AIDES AVEC CONDITIONS DE RESSOURCES

Aide Anah « Habiter facile » www.anah.fr

La demande dématérialisée de se fait sur : monprojet.anah.gouv.fr

Aides départementales pour le logement adapté

Aides des caisses de retraite via la caisse de retraite dont vous dépendez www.carsat-ra.fr

www.cnracl.retraites.fr

www.lassuranceretraite.fr

Exonération de la taxe foncière et de la taxe d'habitation

via le centre des impôts dont vous dépendez

www.impots.gouv.fr

LES AIDES SANS CONDITIONS DE RESSOURCES

Crédit d'impôt en faveur de la protection des personnes

ADIL de l'Isère - adil38.org

04 76 53 37 30 ou contacts@adil-isere.com

Taux de de TVA pour les travaux de rénovation d'un logement

ADIL de l'Isère - adil38.org

04 76 53 37 30 ou contacts@adil-isere.com

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile

Renseignement dans votre mairie ou service autonomie du département www.isere.fr/mda38

La Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

Renseignement dans votre mairie ou service autonomie du département www.isere.fr/mda38

Le Prêt travaux d'adaptation d'Action Logement

www.actionlogement.fr

Le Prêt à l'amélioration de l'habitat (Pah) de la CAF

www.caf.fr

RENSEIGNEMENTS

**DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
SERVICE LOGEMENT (DIRECTION DES SOLIDARITÉS)**

1 rue Joseph Chanrion
Cité administrative - 38040 Grenoble

04 76 00 32 40 - www.isere.fr

CENTRE DE LOISIRS

VACANCES D'AUTOMNE

Les vacances d'hiver au centre de loisirs étaient consacrées à deux thèmes : la cuisine et le cirque.

Au cours de la première semaine, les enfants ont magistralement appris à travailler avec différents types de pâte : sablée, feuilletée ou biscuit. Les petits chefs ont découvert des recettes de pizza, tarte aux fruits, quiche, cookies aux pépites de chocolat. Tous les plats préparés ont été dégustés avec succès par les jeunes chefs et même leurs parents !



La deuxième semaine au centre, les enfants ont été complètement occupés par le stage dans un mini studio de cirque. Morgane, une artiste de cirque professionnelle, a présenté les différentes activités circassiennes. Les enfants ont été formés à jongler, équilibrer, contrôler le diabolo et plus encore.



Chaque enfant a trouvé quelque chose à son goût et, surtout, s'est amusé au centre de loisirs pendant les vacances d'hiver.

 **Sacha Nechepurenko**
Animatrice de Centre de Loisirs

ANIMATIONS JEUNES

Un séjour hiver 2023 à Châtel

Lors des vacances d'hiver, neuf jeunes âgés de 11 à 17 ans ont eu la chance de participer au séjour à la montagne organisé par le service enfance jeunesse de la commune. Pendant une semaine, ils ont pu dévaler les pentes de Haute Savoie et même « basculer » en Suisse pendant quelques heures sur le domaine des Portes du Soleil.

Au programme bonne neige, grand soleil, rire et bonne humeur...

Merci aux jeunes et à Thomas pour ce bon moment.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

IL A ÉTÉ ÉLU LE 25 NOVEMBRE 2022

Depuis cette date, ils se sont mis au travail et ont déjà siégé lors deux « conseils municipaux » au cours desquels ils ont échangé et débattu sur le choix des actions à mettre en place.



Virginie Blanc a souhaité rencontrer quelques jeunes élues pour échanger avec eux sur leur nouveau rôle au sein de la commune.

Sohème, Thelma, Kylie, Léa et Elise se sont prêtées au jeu de l'interview avec un certain plaisir. Une entrevue pétillante entre filles !

Comment voyez-vous votre rôle de conseiller municipal ?

On a l'impression de représenter tout le monde. Mais on sait que c'est le Maire qui représente tout le village !

Etes-vous contentes de ce nouveau rôle ? Correspond-il à ce que vous espériez ?

Oui on est super contentes. Mais on est là que pour un an car on est en CM2.

Comment avez-vous vécu votre 1er conseil municipal ? Avez-vous été impressionnées ?

Oh oui parce que la salle est grande, on avait l'impression d'être importants ! Et puis la deuxième fois, il y avait Monsieur le Maire.

Est-ce que les échanges ont été intéressants avec Monsieur le Maire ?

Oui super ! On a parlé avec lui de plein de sujets.

Comment prenez-vous vos décisions ?

A la première réunion, on a discuté tous ensemble et on a donné plein d'idées. On a écrit toutes nos idées, puis on les a notées de 1 à 7.

Ensuite, on a regardé celles qui arrivaient en début de liste. Monsieur le maire a mis la boum dans ses préférées !

Quelles décisions avez-vous prises lors de vos réunions ?

On a décidé de faire une collecte de jouets pour les donner à des enfants qui en ont besoin. La collecte a eu lieu à la mairie après l'école le mardi 14 mars. Le 2 avril, nous sommes allés au vide-grenier pour récolter d'autres jouets. Olivier nous aidera pour savoir à qui nous les donnerons. Puis on fera une boum à la fin de l'année.

Est-ce que ce « travail » vous prend beaucoup de temps ?

Non pas trop. On en parle beaucoup entre nous mais on aime bien.

Aviez-vous d'autres projets que vous souhaiteriez mettre en place mais qui sont trop compliqués ?

Parfois, il y a eu des propositions difficiles : construire une salle de boxe,

un terrain synthétique sur le plateau sportif.

On a aussi parlé de nouvelles balançoires sur la Plaine des Sports. Monsieur le Maire était d'accord avec nous pour dire qu'il n'y en a pas suffisamment alors peut-être qu'un jour, il y en aura plus !

Pensez-vous faire autre chose avant la boum ?

On ne sait pas encore, mais on espère qu'il y aura de nouvelles balançoires ! On avait aussi parlé de fabriquer des maisons pour des insectes mais on n'a encore rien décidé.

Merci beaucoup les filles pour ce moment d'échange toutes ensemble.

■ Virginie Blanc

Conseillère municipale déléguée à la communication et à l'action sociale



► La collecte de jouets du 14 mars est un grand succès. Les élu(e)s du conseil municipal des enfants ont parfaitement organisé leur événement et sont très enthousiastes du résultat.



ÉCOLE MATERNELLE HENRI FABRE



Projet WATTY en Grande Section à l'école Henri Fabre

Trois interventions de sensibilisation à la transition écologique ont eu lieu dans la classe. L'intervenante du programme Watty a adapté les notions à l'âge des élèves. Les thèmes de l'énergie, de la pollution, ; des moyens de transport, de l'utilisation de l'eau ont été discutés et expliqués en rapport avec le vécu des élèves. Des moments collectifs ont alterné avec des temps d'ateliers par groupes d'enfants. L'utilisation de l'histoire de Watty, de chansons, de jeux, de tri d'étiquettes ont permis aux élèves de travailler sur les gestes éco-citoyens. Comme le personnage de Watty, tous les élèves peuvent enfileur leurs capes de super-héros ou de super-héroïnes pour protéger notre planète et moins gaspiller d'énergie et d'eau : penser à éteindre la lumière quand on sort d'une pièce, venir si possible à l'école à pied, en trottinette ou en vélo etc.

Une expérience intéressante qui se prolonge en classe et à la maison !

Tiffany CONQ-MOUSSIER
directrice de l'école maternelle



L'ÉCOLE MATERNELLE EN FÊTE



Le début d'année 2023 était placé sous le signe de la fête pour les élèves de l'école maternelle. En effet, le lundi 30 janvier **toute l'école a organisé sa traditionnelle fête des reines et des rois**. Les enfants portaient les couronnes fabriquées en classe avec les enseignantes et les atsem. Chaque classe a pu présenter des danses. Ce moment festif s'est terminé avec la dégustation de délicieuses couronnes briochées.



Au retour des vacances d'hiver, l'école maternelle était à nouveau à la fête. Sous un magnifique soleil, **tous les enfants (et les adultes) avaient revêtu leurs plus beaux costumes pour célébrer Mardi Gras** puis s'étaient regroupés dans la cour de l'école pour un défilé et un goûter. Nous remercions les familles pour leur participation.



Jeudi 9 mars, **l'équipe enseignante avait organisée une sortie nature au Col de Marcieu** pour les trois classes de l'école. Une sortie au grand air avec cinq intervenants de « Belledonne en marche ». Une balade en forêt à la découverte des animaux qui vivent au Col. Une sortie très attendue par les enfants !!!



PROJET CIRQUE

Classe de Grande Section de Delphine Maureau

L'association Cirq'hop intervient auprès de la classe de Grande section : trapèze, boule, pédal'go, poutre, roues, roulades, ponts, poiriers... Les enfants travaillent : - l'équilibre (sur le fil, le ballon et les poutres), - les roulades avec ou sans prise d'élan sur trampoline, - les figures sur un trapèze, - la jonglerie. Le tout en apprenant à mesurer la prise de risque et en agissant en sécurité pour soi et pour les autres.

Tiffany CONQ-MOUSSIER
directrice de l'école maternelle



WATTY

à l'école

Écologie avec Watty dans les écoles. La commune a financé un programme de sensibilisation à la transition écologique dédié aux enfants des écoles élémentaires et maternelles. 111 élèves de 6 classes ont participé entre novembre 2022 et mars 2023 à 3 ateliers d'1h à 1h30, animés par un intervenant spécialisé. Des animations ludiques et pédagogiques autour de l'éclairage, du chauffage, de l'eau, de l'écomobilité et des déchets afin que les enfants soient acteurs de la transition écologique à l'école et à la maison.

L'académie de Grenoble nous a informé d'une fermeture de classe au sein de l'école élémentaire pour la rentrée 2023-2024 en raison des faibles effectifs. Elle nous a indiqué que malgré cette fermeture, le nombre moyen d'enfants par classe s'élèverait à 24 élèves répartis dans 5 classes.

■ Christophe Lohner
2^e Adjoint aux affaires scolaires

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE HENRI FABRE

L'école travaille, cette année encore, sur l'étude des Espaces Naturels Sensibles. La commune a donc demandé la collaboration des élèves du lycée horticole de Saint-Ismier pour la réalisation d'un espace paysager dans la cour de l'école élémentaire.

Ainsi le mardi 7 mars, les élèves de BTS du lycée sont venus présenter six projets devant quatre classes (CP au CE2) de l'école. Chacun de ces projets répond au postulat de départ : reproduction d'une zone type ENS ne nécessitant pas trop d'arrosage, ayant des vertus pédagogiques.

De beaux projets ont été présentés avec des aménagements s'inspirant des habitats naturels (faune et flore) que l'on retrouve dans le marais de Monfort ou dans l'ENS de La Rolande au Cheylas.

La commune va étudier les six projets et en sélectionner trois en fonction des contraintes exigées (faisabilité du projet, budget de la réalisation, entretien...) Les trois projets retenus seront soumis au vote des élèves des quatre classes de l'école élémentaire et le projet élu sera retenu.

Les travaux de mise en œuvre seront réalisés à l'automne 2023

En complément de ce projet scolaire, une collaboration avec le lycée, a été engagée afin de d'embellir le talus devant l'espace commercial. La réalisation des travaux du talus est prévue pour l'automne 2023.



■ Virginie Blanc
Conseillère municipale déléguée à la communication

SORTIE ENS : TOURBIÈRE DE L'ARSELLE 09 JANVIER 2023

On avait un guide qui s'appelait Laurent. On a cherché des traces d'animaux et observé le paysage.

On est allé à Chamrousse pour reconnaître des traces d'animaux. Au début on a cherché des pommes de pin croquées par des animaux différents. On peut reconnaître par quel animal la pomme de pin a été rongée mulot, écureuil ou pic épeiche.

Les sapins et les épicéas sont des conifères. Ils n'ont pas de feuilles mais des aiguilles. Celles du sapin sont légèrement aplatis à droite et à gauche sur la branche. L'épicéa a ses aiguilles dans tous les sens et n'ont pas d'odeur contrairement à celles du sapin.

On a vu aussi une fourmilière et on a appris que les fourmis hibernaient. Parfois certaines fourmis descendent au fond de la fourmilière pour réchauffer les autres.

Le renard fait des crottes orange car il mange des baies. Nous en avons vu une sur une fourmilière. Cela lui permet de marquer son territoire.



Les élèves de la classe de CE2

MUSIQUE DU MONDE

Le TRIO TERIBA, groupe musical du Bénin actuellement en tournée européenne s'est arrêté à Lumbin le vendredi 17 mars.

Le trio, composé de deux sœurs chanteuses et d'un percussionniste partage et valorise le patrimoine musical béninois à travers des chants à cappella et un mélange de mélodies et rythmes traditionnels béninois de sonorités africaines et occidentales. Le groupe est très célèbre dans son pays et a déjà trois albums à son actif. Il est le seul groupe féminin au Bénin.

Avant leur représentation avec la chorale Arc en Ciel en soirée, Tatiana, Karine et Gaby ont accepté d'animer des ateliers avec tous les élèves de l'école élémentaire Henri Fabre et la classe de CM1/CM2 de l'école Saint-Joseph. A l'école élémentaire Henri Fabre, trois ateliers adaptés à l'âge des enfants, se sont succédés dans la salle Icare vendredi matin. J'ai assisté à celui des classes de CE1/CE2 et CE2 : du rythme et de la curiosité au programme !

Les élèves ont travaillé en amont avec leur enseignant pour découvrir le Bénin (géographie, vie quotidienne, culture, musique), avec un support de photos et vidéos béninoises.

Pour autant, les explications sur la culture ou la géographie du Bénin ont beaucoup intéressé les enfants qui ont pu poser des questions. Ainsi ils ont voyagé durant une heure au son des rythmes musicaux béninois et se sont laissés bercer par un conte raconté par Tatiana. Lors de cet atelier, les élèves ont appris deux chants traditionnels avec leurs chorégraphies que certains d'entre eux ont exécuté sur scène avec une grande fierté lors du spectacle du soir. Tatiana, Karine et Gaby leur ont aussi montré les instruments traditionnels avec lesquels ils jouent quotidiennement et leur ont expliqué comment ils sont fabriqués. Puis dans l'enthousiasme général, les enfants ont pu essayer quelques « notes » sur la Calbasse, instrument qui évoque le son d'une grosse caisse !

■ **Virginie Blanc**

Conseillère municipale déléguée à la communication



DÉFI SCIENCES ISÈRE

Pour la deuxième année consécutive les CM1 et les CM2 de l'école de LUMBIN participent au défi départemental sciences Isère qui a pour thème « cabanes d'ici et d'ailleurs ».

Nos élèves devront créer une maquette de cabane avec des matériaux durables et des contraintes de taille, d'esthétisme, un système électrique permettant d'éclairer l'objet sans pile...

Pour cela nous sommes aidés d'une architecte qui nous guidera pour nos débuts et nous avons organisé une sortie au musée Bergès qui nous permettra d'enrichir nos connaissances afin de réaliser nos cabanes.

Ce projet riche car extrêmement pluridisciplinaire (mathématiques, géographie, sciences, art visuel, histoire de l'art), sera ensuite « validé » par un jury en fonction du respect des contraintes et l'esthétisme du projet. Nous en profitons pour remercier l'APE qui a financé l'intégralité du projet.

ÉCOLE SAINT-JOSEPH

L'année 2022 s'est terminée avec la célébration de Noël à l'église et, en soirée, la chorale de l'école a ouvert le marché de Noël.

Puis 2023 a commencé avec la **fête des rois**, ses couronnes et ses galettes concoctées par les -maternelles.



Toutes les classes ont pu profiter des récits et de l'accueil chaleureux de la **bibliothèque de Lumbin**.



Des **décloisonnements** ont permis aux plus grands d'améliorer leur lecture et aux plus jeunes de s'enrichir de nouvelles histoires.



Pour découvrir les légumes de l'hiver une classe a réalisé un **défi-soupes en ateliers de cuisine et au goûter**, chacun a voté pour celle qu'il préférait.



La neige étant au rendez-vous les maternelles et les CP ont exploré la **forêt du col de Marcieu en raquettes**, à la recherche d'empreintes d'animaux, et à l'écoute des stratégies des arbres ou des oiseaux pour se défendre ou se nourrir.



Dans le cadre d'un projet forêt, une **sortie au Marais de Montfort** suivie d'une **sortie vélo à l'Etang de Lumbin** ont conduit à découvrir le rôle de la forêt alluviale face à la sécheresse et aux crues et contribuer à sa pérennité par une plantation d'arbrisseaux, en collaboration avec les ENS.



Après les vacances d'hiver, le **Carnaval a réuni les élèves sous le soleil** pour des farandoles colorées suivies d'un goûter offert par l'Apel.



Avec pour les CM la découverte d'un **kami-shibai** qui signifie « pièce de théâtre sur papier ». D'origine japonaise, cette technique de contage est basée sur des images qui défilent dans un théâtre en bois, appelé « butai ». Ils entendront l'histoire de « la sorcière Tourbillon ». Ils pourront ensuite choisir un livre à lire, qu'ils rapporteront la fois suivante.



LES LUMBINOIS ONT DU TALENT !

Virginie Blanc a rencontré Patrick et Grégory Casula, deux lumbinois animés par la passion : **Patrick pour la pâtisserie, Grégory pour la boulangerie.**

Patrick Casula n'est pas un inconnu pour bon nombre de Lumbinois. Il habite dans notre village depuis de nombreuses années et il est un très grand nom de la pâtisserie en France mais aussi à travers le monde. En effet, en 1993, il décroche la médaille d'or aux championnats du monde de pâtisserie. Une expérience vieille de 30 ans mais qui a façonné toute sa carrière. Durant de longues années, il a traversé les continents pour transmettre sa passion de la pâtisserie.



Virginie Blanc : Comment devient-on champion du monde ?

Patrick Casula : Je ne sais pas, je pense qu'il faut beaucoup de travail. Bien sûr du talent mais aussi et surtout de la passion. Ce qui m'a aidé aussi, c'est que je suis artiste. Grâce à cela, j'ai fait beaucoup de créations artistiques qui m'ont valu une certaine renommée internationale.

Le championnat du monde de pâtisserie s'organise comme en sport : il y a des sélections pour former une équipe de France (pour laquelle j'étais capitaine) puis 22 pays ont participé à la finale qui s'est déroulée à Lyon. Il y a plusieurs disciplines : chocolaterie, sculpture sur glace, pièce artistique...

Virginie Blanc : Qu'avez-vous fait de votre renommée ?

Patrick Casula : J'ai continué à voyager dans de nombreux pays pour faire de la formation de pâtissiers. Pendant longtemps, j'ai animé des masters classes (stages pour l'apprentissage de tous les domaines de la pâtisserie, confiserie, chocolaterie, glacerie...) Juré, formateur, chargé de promotion, j'ai eu diverses casquettes au cours de ma carrière.

Virginie Blanc : Avec le recul, quel regard portez-vous sur votre carrière ?

Patrick Casula : Mon travail était avant tout une passion. Tous les matins, je me levais pour la transmettre et c'était un bonheur chaque jour. J'ai vécu une vie professionnelle très riche, malgré

les difficultés d'être éloigné de la maison et les déplacements permanents.

Virginie Blanc : Je suppose que vous êtes à la retraite. Continuez-vous vos activités derrière les fourneaux ?

Aujourd'hui je fais de la sculpture et de la peinture. Je reste dans la création ! Il y a toujours une part d'émotion que je peux continuer à exprimer à travers un autre art.

Je fais encore quelques formations, du coaching pour des jeunes qui préparent les concours. Je suis aussi jury pour des concours mais petit à petit, je ralentis. J'apprends encore au contact de la nouvelle génération. C'est pour eux mais aussi pour moi que j'ai continué à enseigner à travers le monde.

Virginie Blanc : Pensez-vous avoir transmis votre passion à votre fils ?

Patrick Casula : Je ne sais pas trop mais il fait un travail de grande qualité. C'est un très bon professionnel.

Grégory et sa femme Mélanie ont ouvert leur boulangerie à Crolles il y a quelques mois. Un retour parmi les siens que Grégory souhaitait depuis longtemps. Eloigné de son village natal pendant quelques années pour raison professionnelle, c'est bien ici, tout près de Lumbin qu'il a souhaité s'installer.



Virginie Blanc : Le fait que votre père soit pâtissier a-t-il influencé votre choix de devenir boulanger ?

Grégory Casula : Non pas vraiment ou peut-être inconsciemment. C'est vrai que c'est lui qui m'a permis de démarrer dans une boulangerie... Et le métier m'a tout de suite plu !

Virginie Blanc : Qu'est-ce qui vous a décidé à créer votre propre affaire ?

Grégory Casula : La liberté dans l'organisation du travail, la proximité de chez moi. Bien sûr c'est plus difficile mais c'est gratifiant. Il y a quelques temps déjà que je pensais racheter une boulangerie, j'étais très motivé. Mélanie m'a soutenu dans ce projet et elle travaille avec moi. Elle est plutôt à la vente mais elle donne également son avis sur les créations.

Virginie Blanc : Il me semble que vous avez un peu « relooké » les gâteaux. Avez-vous des spécialités ?

Grégory Casula : Oui on a modernisé la pâtisserie. On essaie de créer de nouveaux gâteaux régulièrement. Avec le réseau de mon père, je connais quelques bons pâtissiers et j'essaie de m'en inspirer un peu. Bien sûr on conserve toujours les classiques comme les éclairs ou les

millefeuilles car ce sont les plus demandés. Le dernier créé est le « Mont Blanc », par exemple. On travaille avec des matières premières de qualité. Dans mes précédents postes, déjà, j'utilisais des produits de qualité et j'ai été élevé comme ça, mon père était exigeant là-dessus.

Virginie Blanc : Quels ont été les conseils de votre père à vos débuts ?

Grégory Casula : Il nous a donné quelques astuces pour remanier les recettes. Mais il ne travaille pas dans la même catégorie que nous ! Il faut que nous restions dans une gamme accessible pour nos clients.



Boulangerie-Pâtisserie GM Casula
111 avenue Joliot Curie - CROLLES

Du mardi au samedi :
de 6h30 à 19h30

Le dimanche :
de 6h30 à 13h

SI ON FAISAIT CONNAISSANCE AVEC LES BÉNÉVOLES DE LA BIBLIOTHÈQUE ?



Virginie Blanc est allée à la rencontre de **Marie-Cécile** et **Marie-Laure**, deux bénévoles à la bibliothèque depuis quelques semaines et qui semblent très heureuses de cette nouvelle aventure.

Najah, notre nouvelle bibliothécaire, a pris ses fonctions depuis la rentrée 2022.

Elle nous présente les bénévoles qui travaillent à ses côtés et nous explique le double objectif de cette aide bienvenue à la bibliothèque.

Najah : « Le premier objectif est d'avoir un renfort. Les bénévoles peuvent ainsi assurer l'accueil du public pendant que je suis dans mon bureau pour effectuer tout le travail interne comme la couverture des livres, les référencements et surtout la préparation des animations. Si j'avais

été seule, je n'aurais pas pu mettre en place les animations des vacances par exemple.

Le deuxième objectif est d'avoir différents regards sur la collection et les fonds de la bibliothèque. Cela permet d'ouvrir le champ culturel et d'offrir un panel plus large. Et puis on peut réfléchir à trois sur différents sujets et cela permet d'avoir une meilleure offre de service pour les lecteurs.

Au début, je prends du temps pour les former à ce métier pour qu'elles soient rapidement à l'aise. »

Marie-Cécile était **ATSEM** à l'école maternelle de Lumbin depuis de nombreuses années.

Virginie Blanc : pourquoi avoir choisi la bibliothèque pour votre action bénévole ?

Marie-Cécile : A la retraite depuis novembre 2022, j'avais envie de garder le contact avec les

petits. J'ai réfléchi et la bibliothèque m'a semblé l'endroit adapté. Najah m'a bien accueillie et m'a expliqué beaucoup de choses sur le vaste domaine géré par une bibliothécaire. Je viens quand les petits sont là, et le mercredi après-midi. Je suis très contente de mon choix.

Marie-Laure quant à elle est une professeure des écoles en reconversion professionnelle.

Marie-Laure : J'avais envie de donner un peu de mon temps. J'ai choisi la bibliothèque parce que j'aime beaucoup les livres, l'ambiance qui règne dans une bibliothèque. J'aime aussi beaucoup le contact avec le public. Je suis heureuse de discuter avec les gens, d'échanger sur les livres voire de les aider dans leurs recherches. C'est très intéressant.

J'aime bien aussi les animations. Najah en propose beaucoup alors quand je peux, je participe aussi aux activités avec les enfants pendant les vacances scolaires. Je viendrai aussi avec les scolaires le jour où on va accueillir un auteur de livres pour enfants.

Virginie Blanc : Combien de temps consacrez-vous à cette nouvelle activité ?

Marie-Cécile et **Marie-Laure** : une grosse demi-journée par semaine en moyenne et puis on peut venir également de façon ponctuelle s'il y a des besoins ou si on a envie.

LES ANIMATIONS À VENIR

LE JARDIN D'HISTOIRES

Pour partager un moment enchanté aux pays des histoires, rendez-vous à la salle de la cure pour une lecture d'albums chaque deuxième mercredi du mois.

La bibliothécaire conte et raconte des histoires pour faire voyager les petits et faire grandir leur imagination. Des coloriages ou autres activités manuelles sont proposés en fin de séance.

Entrée libre et gratuite pour les enfants de 0 à 5 ans accompagnés par un adulte.

Les prochaines dates : 10 mai et 14 juin



EXPO MUSIQUE DU 26 MAI AU 28 JUIN

Exposition prêtée par la Médiathèque Départementale de l'Isère

Dans sa diversité, sur scène ou dans la rue, la musique est un terrain de jeu extraordinaire ; un art rempli d'instant de vie volatils, un regard, une posture, une mise en scène, un chant, une note suspendue, une présence, une rage de vivre ou encore un duo entre l'artiste et son instrument, une liesse collective avec le public, une vibration offerte à l'univers ! Bien au-delà de la photogénie des scènes, le photographe pose la question : de la passion ou de l'extrême délicatesse, qu'est-ce qui pousse le musicien à s'exprimer ainsi dans la plus pure authenticité de son être ? ⁽¹⁾

Venez découvrir ces photographies d'instant musicaux prises sur le vif à la bibliothèque du 26 mai au 28 juin 2023.

RENDEZ-VOUS CONTE

Une invitation au voyage au pays des contes vous est proposée le vendredi 28 avril à 18h30.

Venez promener vos petites et grandes oreilles pour écouter des histoires du monde et d'ailleurs.

Entrée libre et gratuite pour tous à partir de 6 ans.

RENDEZ-VOUS CONTE !



(1) Source : Médiathèque du département de l'Isère

ÇA S'EST PASSÉ À LA BIB...

Pendant les vacances d'hiver, les grands-parents, les parents et les enfants ont pu participer à des animations proposées par la bibliothèque. Entre comptines, histoires, ateliers créatifs et escape games, petits et grands ont pu partager un moment convivial et festif. Petit retour en images.



ESCAPE GAME « SOS SCIENCES »

Les participants en pleine réflexion et en pleine expérience.

HÉRISSONS FABRIQUÉS À L'ATELIER

« Fabrique ton hérisson »



LE TEMPS DES COMPTINES

Laurence de l'Association des Bambins de Lumbin et Najah



Rendez-vous aux prochaines vacances scolaires pour un nouveau programme.

RAPPEL DES HORAIRES

PÉRIODES scolaires

- Lundi : Fermé
- Mardi et vendredi : 16h/19h
- Mercredi : 10h/12h30 et 14h/19h
- Jeudi : Fermé
- Samedi : 10h/12h30

VACANCES scolaires

- Lundi : Fermé
- Mardi et vendredi : 14h/19h
- Mercredi : 10h/12h30 et 14h/19h
- Jeudi : Fermé
- Samedi : 10h/12h30

Pour toute information : 04 76 08 24 36 / [bibliothèque @lumbin.fr](mailto:bibliothèque@lumbin.fr)



NOS COUPS DE CŒUR - Spécial Polar/Thriller

ROMAN ADULTE



CHANGER L'EAU DES FLEURS

Violette Toussaint est garde-cimetière dans une petite ville de Bourgogne. Les gens de passage et les habitués viennent se confier et se réchauffer dans sa loge. Avec la petite équipe de fossoyeurs et le jeune curé, elle forme une famille décalée. Mais quels événements ont mené Violette dans cet univers où le tragique et le cocasse s'entremêlent ?

L'avis de Marie-Laure

La vie et la mort s'entrecroisent dans cette histoire à l'intrigue prenante et bouleversante. Violette Toussaint, gardienne de cimetière au passé douloureux et fil conducteur de cette histoire, croise dans son métier des personnages attachants et ballottés par la vie. Ce roman est tendre, vibrant, doux et triste à la fois. Valérie Perrin nous fait partager l'histoire intense d'une femme qui, malgré les épreuves, croit obstinément au bonheur.



SOIS TOI-MÊME, TOUS LES AUTRES SONT DÉJÀ PRIS

L'histoire d'Alfredo Scali, peintre qui ambitionne de peindre l'inconscient des animaux à travers leurs rêves. Entouré d'un père soigneur dans un zoo, d'une mère férue de pâtisserie et d'une grand-mère atteinte d'Alzheimer, le destin d'Alfredo est sans issue. Jusqu'au jour où il hérite de Schmidt, le singe chargé d'assister sa grand-mère. Ce singe capucin bouleverse sa vie et sa peinture.

L'avis de Marie-Laure

De Pantin à Montmartre, d'une friterie belge tenue par un drôle de rabbin aux plages paradisiaques de Saint-Domingue, ce roman tendre et déjanté vous entraînera sur les traces d'un artiste prêt à surmonter tous les obstacles pour atteindre son idéal.

Il révèle une palette multicolore de sentiments, de fraîcheur, d'humour, de tendresse et une réflexion touchante sur l'importance de croire en soi et en ses rêves.



LE SYNDROME DU SPAGHETTI

Quand la vie prend un virage aussi terrible qu'inattendu, comment se réinventer et garder espoir dans l'avenir ?

Léa a 16 ans, un talent immense et un rêve à réaliser. Entraînée par son père, qui est à la fois son modèle, son meilleur ami et son confident, elle avance avec confiance vers cet avenir tout tracé.

À 17 ans, Anthony, obligé de faire face à l'absence de son père et aux gardes à vue de son frère, ne rêve plus depuis longtemps. Ils se sont croisés une fois par hasard ; ils n'auraient jamais dû se revoir. Pourtant, lorsque la vie de Léa s'écroule, Anthony est le seul à pouvoir l'aider à se relever. Leurs destinées s'en trouvent à jamais bouleversées.

L'avis de Najah

Une très belle histoire pleine d'émotions.

Encore une fois, Marie Vireille nous offre un récit où on passe du rire aux larmes et par toutes les nuances affectives pour notre plus grand plaisir.

Un personnage féminin très attachant que l'on découvre au fil de l'histoire, de ses tragédies et de ses combats.



LA DOUBLURE

Passion, faux-semblants, emprise... Qui manipule qui ? Une jeune femme fragile en quête d'un nouveau départ. Un couple magnétique et fascinant prêt à lui ouvrir les portes de son monde doré. Un trio pris au piège d'un jeu cruel et d'une dépendance fatale. Dans ce roman sombre et envoûtant, Mélissa da Costa explore, à travers l'histoire d'une passion toxique, la face obscure de l'âme humaine et les méandres du désir.

L'avis de Najah

Quelle surprise ce livre ! Si vous vous attendez à une belle histoire, ce livre n'est pas fait pour vous. Habitée à des récits où les personnages sont pleins de vie et d'espoir, l'auteure nous plonge dans un récit où la part sombre de l'homme prend le dessus.

Un récit très visuel qui nous plonge dans une ambiance malsaine et lugubre tout au long de la lecture. On assiste petit à petit à la déchéance d'une jeune femme prise dans un engrenage toxique. Tout doucement, l'angoisse augmente pour atteindre des sommets d'horreur. Au fur et à mesure de la lecture, le malaise grandit et on s'interroge sur l'issue de cette relation dangereuse.



LE CARNET DES RANCUNES

Ce rêve, Sébastien Duvauchel a décidé de le mettre en pratique le jour de ses 50 ans. Depuis vingt ans, il note soigneusement dans un petit carnet toutes les offenses qui

lui sont faites. Il l'appelle son carnet des rancunes. De l'humiliation subie quand il était adolescent au divorce jamais digéré, en passant par des querelles de voisinage autour d'enfants bruyants, Sébastien a noté minutieusement chacun des affronts qu'il a vécus. Collègues, voisins, amis proches, famille, personne n'échappe à sa liste. Il la parcourt régulièrement, la relit consciencieusement pour entretenir le souvenir de chaque nom, de chaque fait. Car il s'est promis de régler tous ses comptes, un par un, quand il aurait 50 ans. Et il prévoit un final en apothéose pour l'homme qui lui a fait le plus de mal. Tellement mal que le seul châtiment envisageable est la mort. Un jour, en sortant de chez lui, Yannick Lemaire remarque une silhouette étrange abritée sous un porche. Sans doute simplement quelqu'un qui s'abrite de la pluie... Mais cet homme vêtu d'un imperméable sombre, portant des lunettes noires et une casquette NY, qui le met étrangement mal à l'aise, se met à le suivre. Pour Yannick, le chemin de croix commence."

L'avis de Najah

On est tous un peu rancunier quelque part. Mais dans cette histoire, les rancunes sont consignées et tenaces. A 50 ans, le personnage principal dépasse la limite morale en assouvissant sa vengeance.

Encore une fois, Jacques Expert nous interroge sur la limite du bien et du mal. On éprouve pour le personnage des sentiments contradictoires : de la sympathie à l'antipathie en passant par toutes les émotions. Les jugements « naturels » que l'on porte changent et s'opposent au fur et à mesure que l'on découvre l'histoire dans sa globalité.

UN PETIT AIR DU BENIN À LUMBIN !

Le 17 mars dernier la salle Icare était comble pour accueillir Carine, Tatiana, Gaby et Wilfried, membres des TERIBA.

Ce groupe originaire du Benin s'est produit dans notre village durant leur tournée Européenne.



Le concert organisé par la Chorale Arc en Ciel, qui a assuré la première partie, fut un superbe moment de partage aux rythmes de la guitare, de l'Alèklé, de la Calebasse et des voix envoûtantes du trio.

Quelques enfants de nos écoles sont également montés sur scène après avoir partagé des ateliers musicaux/culturels avec les artistes dans les jours précédents.

Merci aux élus, services administratifs et techniques de la Mairie de Lumbin, et aux sponsors ayant permis l'organisation de ce bel événement (Crédit Mutuel, Vival Lumbin, Art Rock music, Moos Graphix, Le Touvet en Chœur, la Mairie de Crolles, La mairie de la Terrasse).



PAPOTE

Le 4 mars dernier, le village était en effervescence à l'occasion du Carnaval. Sous une musique entraînante interprétée par les musiciens de la Clé des Chants, de nombreux habitants ont participé au défilé costumé, accompagnés de personnages tous plus loufoques les uns que les autres.

À l'issue du défilé, la fête s'est poursuivie à la salle Icare, où petits et grands ont pu se régaler avec de bugnes et des crêpes préparées pour l'occasion. Des familles ont également apporté des gâteaux à déguster ensemble.

Dans une ambiance festive et chaleureuse, cette journée a été l'occasion pour les habitants du village de se retrouver et de partager un moment de joie et de détente. Le Carnaval a une fois de plus su rassembler les cœurs.



LE CAFÉ TRICOT

Mis en place depuis le début de l'année, le café tricot rassemble une dizaine de personnes chaque semaine à la Cure. Autour d'une bonne tisane des deux marmottes et de gâteaux, chocolat que nous partageons les discussions et éclats de rire vont bon train. Nous voyons déjà avec bonheur les premiers ouvrages se terminer sous les encouragements et les conseils de chacune d'entre nous.

Si vous avez des catalogues ou des aiguilles, laines etc.... dont vous ne faites plus rien ne les jetez surtout pas nous sommes preneuses !!



Gilet tricoté par Colette



Top tricoté par Evelyne



Porte clé croché par Corinne T.



Headband tricoté par Anne Laure



Poupée crochée par Sophie



Petits cœurs crochés par Corinne C.

LA GALETTE DES ROIS

Le 15 janvier dans la salle Icare nous avons élu roi et reine autour de la traditionnelle galette des rois. Au programme, petit retour en enfance avec la confection de scoubidou, moment de partage grâce aux jeux de société et place aux artistes avec de jolis coloriages.



Merci à Colette, Evelyne, Laurence, Véronique, Anne-Laure, Mélanie, Corinne C., Nadine, Corinne T. et Marion pour ce super moment de détente tant attendu chaque semaine.

Rendez-vous chaque jeudi de 20h30 à 22h et le vendredi de 14h00 à 15h30 à la Salle de la Cure.

L'APE DE LUMBIN

Les réunions conviviales autour d'un verre se succèdent depuis début 2023 pour organiser des événements à nos petits lumbinois. C'est donc peut-être, la meilleure raison pour rejoindre l'équipe motivée des jeunes parents !

N'hésitez donc plus à nous contacter (lumbin.ape@gmail.com ou facebook APE Lumbin 38) ou à nous accoster aux abords de l'école si vous souhaitez faire partie de l'équipe !

Les événements permettent de récolter des fonds pour soutenir financièrement les projets scolaires des écoles maternelle et élémentaire.

Le 24 mars, nous avons fêté le printemps et le vide grenier s'est installé près de l'atterrissage des parapentes le 2 avril.

En ce moment nous organisons la classique tombola de fin d'année. Vous pouvez donc acheter des tickets aux jeunes écoliers. De nombreux lots sont à gagner (lots culinaires, luge d'été, baptême de parapente, wakboard, musée, place à Walibi, grotte, SPA...)

Si vous souhaitez offrir des lots à titre individuel ou par le biais de votre entreprise, nous les recevons avec plaisir !

La remise des prix aura lieu pendant la kermesse le 24 juin. Cette belle fête de fin d'année où nous mangeons et jouons dans la cour de récré pour le plus grand plaisir des enfants qui voient arriver les vacances !



ALSEP

Samedi 21 janvier, de jeunes lumbinois et leurs parents ont pu profiter d'une sortie raquettes organisée par l'ALSEP.

Encadrés par l'équipe de "Belledonne en Marche", ils sont partis en raquettes au clair de lune à la recherche des traces d'animaux et à la découverte d'une magnifique forêt givrée. Effort récompensé par une boisson chaude autour de flambeaux, et un repas au restaurant l'Ecurieul. **Une superbe soirée !**



LES BAMBINS DE LUMBIN

Les assistantes maternelles des Bambins de Lumbin sont toujours aussi motivées pour proposer des activités ludiques aux enfants.

Ces dernières semaines, ont été proposés, de l'éveil à la musique, des créations de peintures sur le thème des saisons et l'indétrônable Carnaval.

Les parents et les enfants ont beaucoup apprécié le goûter de Noël où le Père Noël a effectué la distribution de papillotes. Nous remercions Le Rétro qui nous a accueilli pour la deuxième année consécutive.

lesbambinsdelumbin@gmail.com



PROJ-T'AGES :

" J'aurais voulu être un Artiste, pour pouvoir faire MON ... ! "

Nouveaux objectifs cette année dans l'atelier PROJ-T'AGES.

Il s'agit en premier lieu de gratifier le travail et le soin apporté aux œuvres picturales ainsi que la persévérance par une exposition individuelle à la Mairie de LUMBIN pour chaque jeune fréquentant l'atelier peinture depuis de nombreuses années.

Puis il convient de coacher ces ados dans l'apprentissage du travail d'exposition, en particulier sur le choix des œuvres qui doit tenir compte des lieux (accueil et montée d'escalier de la Mairie), sur la scénographie qui crée un univers en mettant en scène les œuvres du peintre pour une balade immersive à destination des visiteurs et sur le discours pour le Vernissage qui met en lumière la démarche artistique (cheminement et processus de création) de l'Artiste.

Emma DROUHIN, 15 ans, fut la première à présenter ses réalisations picturales de Décembre 2022 à fin Février 2023.

Puis à partir du 25 Avril vous retrouverez les travaux de Nolan TURGEMAN, 14 ans, sur les murs de la Mairie jusqu'au 12 Juin 2023.
Sonia.MAMY@adagp.Paris 2023

Exposition itinérante pour « les MOTS du Pinceau », Projet d'inclusion sociale, du 02 Mai au 17 Juillet 2023 sur les cimaises de la Maison du Département de Barrois, puis au CHAI (Centre Hospitalier Alpes-Isère) et ensuite au CASM, nouveau Centre Ambulatoire de Santé Mentale à Saint-Martin d'Hères.

Envie de créer, de jouer avec les couleurs, rejoignez-nous :

- ▶ Les lundis de 14h à 15h30 : Atelier adultes
Projet "Les MOTS du pinceau".
- ▶ Les mardis de 16h30 à 18h : Atelier Enfants / Ados / Adultes.
- ▶ Les samedis de 14h30 à 16h (mensuel)
Atelier Enfants / Ados / Adultes.

PROJ-T'AGES




Exposition
Mairie de LUMBIN du 25 Avril au 12 Juin 2023




Présente Nolan TURGEMAN

Pour tout renseignement : 04 76 08 29 38 ou sonia.mamy@free.fr

TERRES- ETC

**L'atelier de poterie de TERRES etc... mais qu'est-ce donc ?**

Cet espace de création... peut s'apparenter parfois à une fourmilière : on va et on vient pour aller prendre un outil, chercher une éponge, consulter un livre, mettre son œuvre à sécher sur une étagère, poser l'objet enfin sec dans la salle du four, choisir les émaux à utiliser, ouvrir son sac et saisir grès ou faïence à modeler...

Devant chacun, une œuvre voit le jour : un pot, une boîte, un buste, des bols, un lézard ou un éléphant... imagination et sens artistique hantent les lieux !

L'endroit n'est pas bruyant, mais tout de même animé. Les tours, quand ils sont utilisés, ne génèrent qu'un très faible bruit de fond. Les conversations sont parfois tranquilles, parfois vont bon train ; quelques rires fusent de temps à autre. La bonne humeur et l'humour sont de mise. Certains soirs, la Clé des chants, qui occupe la salle d'à côté, offre une belle ambiance musicale!

La salle est tantôt investie par les enfants, (éveil à la terre pour les plus petits, cours enfants, cours ados...) tantôt par les adultes, qu'ils suivent un stage (trois soirées) ou qu'ils participent aux "ateliers libres", une fois que l'autonomie dans le travail de la terre est atteinte.

Bref, n'hésitez pas à venir découvrir, à la Maison des Associations, cet espace de création... et de convivialité !.



De chez vous, vous pouvez aussi consulter le site de l'association : www.terres-etc.fr
ou adressez un mail à : atelierterres.lumbin@gmail.com

ASSOCIATION AMPBT, association de pêcheurs gestionnaire du plan d'eau dit « des chasseurs »

Pour l'année 2023, l'association a déjà réalisé plusieurs actions destinées à satisfaire les pêcheurs adhérents : au total, 300 kilos de truites ont été lâchées les 18 février, 18 mars et 1er avril 2023.

Un 4^e lâcher de truites est prévu le samedi 22 avril.

A noter que cette année, le prix des cartes de pêche ne varie pas par rapport à 2022 :

- ▶ Carte annuelle pour les adultes : 50 euros
- ▶ Carte annuelle pour les jeunes de moins de 16 ans : 25 euros
- ▶ Carte journalière fixée à 10 euros
- ▶ Carte trimestrielle (à compter du 1er juin 2023) fixée à 30 euros pour les adultes.

Comme chaque année, les cartes de pêche sont disponibles au magasin AVENIR PÊCHE 38 situé désormais en face du parking de LIDL à Crolles.

La pratique de la pêche sur le plan d'eau fait l'objet, chaque année, d'un règlement intérieur lequel est remis aux pêcheurs à chaque souscription.

S'agissant de travaux réalisés sur le plan d'eau, un nouveau portail a été installé à l'entrée, en début d'année. Ce portail a pour fonction d'éviter le stationnement des véhicules au bord de l'étang.

En remerciant monsieur le maire pour la confiance accordée à l'association, nous souhaitons à tous les pêcheurs de la commune d'heureux moments passés au bord de l'eau.

Vincent Coudret
Le président AMPBT





Les activités à la MJC



LES ATELIERS MÉMOIRE : maintenir le fonctionnement du cerveau

Ces ateliers s'adressent à toute personne souhaitant stimuler ses fonctions cognitives (jeunes retraités ou autres).

Ils se présentent sous la forme d'un module d'une heure, plusieurs dates au choix, en petit groupe de 3 à 10 personnes maximum.

La méthode est basée sur la bienveillance, le jeu, l'intelligence collective et le transfert de connaissances en cognition.

Ces ateliers sont animés par Mme Rambaud en formation par "La fabrique à Neurones", entreprise chambérienne.

"Venez jouez avec nous, apprendre les bonnes stratégies pour mieux mémoriser, mieux apprendre, mieux raisonner, mieux gérer ses émotions, mieux utiliser votre cerveau !"

LES JEUX DE SOCIÉTÉS

Tout le monde est le bienvenu pour découvrir ou redécouvrir une grande variété de jeux : de stratégie, d'ambiance, de bluff, d'enquêtes, coopératifs..., venir avec vos jeux pour le faire découvrir aux autres.

Animées par les bénévoles de l'association, ces soirées se veulent avant tout conviviales, chaleureuses et sans compétition.



LA GYM À LA MJC



Zoom sur La Rando Santé® à la MJC de LUMBIN

La Rando Confort à la MJC de LUMBIN

Pour des raisons physiologiques pathologiques ou psychologiques, vous souhaitez randonner moins loin, moins vite, moins longtemps !

Alors, la MJC de Lumbin peut répondre à vos attentes avec la Rando Santé®, dite "Rando Confort" une activité physique adaptée conçue pour vous !

La randonnée est l'activité d'endurance par excellence.

Elle s'adapte à tous les niveaux, elle exige peu de matériel et se pratique toute l'année hors vacances scolaires.

La MJC de Lumbin est labellisée Rando Santé® par la Fédération Française de Randonnée (FFrandonnée).

Pourquoi un label ?

C'est la lisibilité pour les partenaires du secteur médical et social, pour les institutionnels, le public, et c'est la reconnaissance du sérieux de l'association et la garantie de sécurité pour les participants dans un cadre réglementé.

Un cahier des charges très précis encadre cette pratique.

Quelques exemples : la distance, inférieure à 10 km, un indice d'effort limité à 50, un temps de marche inférieur à 4h, des pentes modérées, une allure inférieure à 4km/h, une régularité : une fréquence hebdomadaire en groupe à compléter à de la marche en individuel... et bien entendu un animateur formé et enfin un club labellisé.

Seuls les Clubs labellisés par la FFrandonnée peuvent proposer des Randos Santé®, une marque déposée.

Aujourd'hui, toutes les études scientifiques s'accordent sur le fait qu'une activité physique d'intensité modérée telle la randonnée apporte de nombreux bénéfices pour la santé ... alors rejoignez nous si vous êtes intéressé !

Contact : Colette Coué

Animateur Rando Santé® FFrandonnée .
MJC de LUMBIN



MJC ateliers peinture



RETOUR SUR LES CRÉATIONS DE NOËL

Pour Noël, les ados ont testé la peinture vitrail en peignant sur des petites coupelles en verre, tandis que les enfants ont peint de jolis bougeoirs en bois à la peinture acrylique et au stylo gel pailleté. Des petits cadeaux qu'ils ont été très heureux d'offrir à leurs proches.

A VOS AGENDAS :

Prochaine exposition dans le hall de la mairie de Lumbin en juin : du 13 au 25 août 2023

Exposition de fin d'année "LE TOUR DU MONDE EN PEINTURE" : LE 23 JUIN à la salle de la Cure. Venez découvrir l'exposition d'une année de travail des peintres amateurs : peinture sur toile, bois, verre, dessins à l'encre de chine, etc. Sans oublier la nouvelle œuvre collective ! Une vraie aventure en couleur !



PARTICIPATION DE L'EXPOSITION "A CIEL OUVERT"

Dans le cadre de l'exposition "A Ciel Ouvert" organisée par l'association PROJ-TAGES, les ateliers de peinture de la MJC enfant et ado ont créé en collaboration 5 peintures, grand format, sur papier. Elles ont été collées le samedi 3 décembre sur les panneaux électoraux le long de la route D1090, devant l'école élémentaire. Une jolie exposition éphémère !



PARTIR EN AUSTRALIE, EN AFRIQUE, EN INDE, EN FORÊT, À LA MER... UN TOUR DU MONDE EN PEINTURE !

Cette année, l'animatrice des cours de dessin/peinture de la MJC, Sandrine Sartoris, a intégré la notion de voyage avec des thèmes similaires à tous les ateliers (enfant, ado et adulte) afin de les conduire dans une même direction et d'amener une unité visuelle le jour de l'exposition de fin d'année. Peindre d'autres contrées, c'est une façon d'aller à la rencontre de nouveaux paysages, d'autres lumières ou couleurs, découvrir d'autres techniques picturales. De nouvelles aventures artistiques pour tous, petits et grands !





LA CLÉ DES CHANTS

Tout d'abord, revenons sur le 3 décembre 2022, où nous avons eu l'occasion de jouer pour le Noël du CCAS, à destination des senior-e-s de la commune. C'était le grand retour après les années Covid. Le moment fût sympathique entre les convives et les musiciens. Toutes les générations étaient représentées sur scène, avec des styles de musique variés. La communion entre tous les participants a permis la reprise en chœur de certains titres. A l'année prochaine !



Le 28 janvier 2023 nous avons eu le plaisir d'assister au concert annuel d'hiver de la Clé des Chants.

Ainsi pendant près de 2 heures, nos musiciens et chanteurs ont fait le show. Débutants comme plus expérimentés, tous ont su nous ravir par une programmation variée, élaborée par nos professeur-e-s et coordonnée par Annabelle avec le concours de nos élèves qui ont répété et même pour certains depuis moins de trois mois...

Entre autres, nous avons eu droit à un Rap personnel (composé pour l'occasion) interprété avec beaucoup d'énergie et de plaisir. Ce fut un festival de morceaux aussi différents que plaisants.

Avec les nombreux applaudissements à chaque morceau et les voix du public qui accompagnaient nos musiciens et chanteurs, le concert a apporté à chacun une soirée de divertissement et de moments partagés. Sur la scène, tous ont pu faire passer leurs passions et leur plaisir en s'exprimant par le souffle, par le son ou par la voix.

Ce fut un très beau moment où le temps s'est mis en suspend des notes de musiques.



Comme chaque année, sous le pilotage de PAPOTE, nous avons participé le samedi 4 mars à la déambulation du carnaval, au milieu des enfants déguisés de Lumbin. Sous la direction de Noémie, Jean-Alexandre, Thibaut, Paul, Emmanuel et Emma (dans leurs plus beaux atours) ont ainsi joué les traditionnels morceaux adaptés à ce type de manifestation. Un bien bel ensemble, qui a eu son succès !

Merci à eux !



Notre concert d'été se déroulera le 17 juin 2023 salle Icare, suivi le 14 juillet par une déambulation (si le temps le permet !)

Nous profitons de cette tribune pour faire à nouveau un appel aux bénévoles pour nous aider à faire vivre la Clé des Chants. En particulier, nous recherchons une présidente ou un président pour la saison prochaine. Le président actuel avait accepté de reporter son arrêt en septembre dernier, mais il ne remplira plus ce rôle l'an prochain.

Sans président, une association ne peut pas légalement fonctionner. Nous lançons donc un appel solennel à toutes les bonnes volontés, pour la pérennité de La Clé des Chants. Il n'est pas trop tôt pour se manifester.

Pour nous joindre :

Mail : cle.des.chants.lumbin@gmail.com - Site internet : <https://sites.google.com/site/cledeschantslumbin/accueil>

Facebook : <https://www.facebook.com/LaCleDesChantsLumbin>

Chaîne youtube : https://www.youtube.com/channel/UCc-kRgk2_YDDhHCaFJiSQsA?app=desktop

PAROLE AUX ÉLUS

GROUPE DE LA MAJORITÉ

Le deuxième conseil d'école des écoles maternelle et élémentaire : bienveillance et collaboration.

Les 7 et 9 mars se tenaient les deuxièmes conseils d'écoles élémentaire et maternelle de l'année scolaire.

Je tenais à faire part de l'atmosphère particulièrement bienveillante et collaborative lors des échanges entre enseignants, parents d'élèves et représentants de la commune de Lumbin.

J'ai plaisir à voir, lors de ces conseils, les enseignants de Lumbin toujours investis dans de beaux projets, au-delà de leur travail quotidien. Les représentants des parents d'élèves sont mobilisés et régulièrement force de proposition.

Nous aussi, élus, sommes mobilisés pour l'enfance-jeunesse. Cette compétence nous tient particulièrement à cœur.

Cette implication se traduit, en premier lieu, par ma participation systématique à ces conseils afin de répondre aux interrogations et sollicitations des enseignants et parents délégués et d'évoquer les actions de la commune pour l'enfance jeunesse.

Notre engagement s'exprime également par les investissements réalisés en faveur des jeunes lumbinois et plus particulièrement des écoles.

Le projet d'agrandissement de la cour de l'école maternelle (côté plateau sportif) prévu pour la rentrée prochaine est particulièrement apprécié. Notre souhait, là, est de répondre aux besoins des élèves et des enseignantes en

amenant plus de confort, avec un nouveau jeu choisi en concertation mais également un espace de rangement partagé plus vaste et maçonné. Le gain d'ombre et de fraîcheur grâce à la végétation sera apprécié lors des fortes chaleurs. Nous reviendrons plus précisément sur cet agrandissement dans notre prochain Lumb'infos.

Nous soutenons aussi les écoles par des actions du quotidien. La commune met à disposition de l'école primaire, gratuitement, un professeur de sport. Elle a, par ailleurs, investi dans l'achat d'une table de ping-pong dans le cadre des JO de Paris 2024 ou encore dans du matériel informatique pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves.

Enfin, dans l'objectif d'initier les jeunes à la démocratie, de favoriser leur participation à la vie de la commune dans l'intérêt général et de les faire s'exprimer dans le respect des autres, le conseil municipal des enfants a été mis en place.

Prochainement, afin de proposer le meilleur à nos enfants et de prendre en considération les retours des parents, nous avons souhaité associer des parents d'élève pour nous accompagner dans la réflexion autour du futur marché de restauration scolaire.

Christophe IOHNER,

2^e Adjoint en charge des affaires scolaires

GROUPE D'OPPOSITION

Monsieur le Maire, votre document de campagne lors des dernières élections affirmait que vous aviez «à cœur de protéger les intérêts de la commune», qu'en est il réellement aujourd'hui au regard de l'actualité communale?

La réunion de concertation du 28 février 2023 concernant le PROJET DE LA ZONE NORD sur le dernier terrain que possède la commune, était l'occasion pour les Lumbinois d'être mieux informés et associés au projet. A priori, la réunion de concertation n'en avait que le nom, ce projet faisant l'objet d'une urgence semble déjà bien ficelé. D'après vous, il est sans surprise puisque faisant partie des propositions de votre campagne électorale comme la révision du PLU d'ailleurs. La temporalité évoquée et la méthode promue sont en fait un leurre pour faire passer au plus vite la construction de l'école privée.

Les problèmes de l'école St Joseph sont récurrents et ne datent pas d'hier. Aucuns travaux n'ont été fait par l'OGEC propriétaire et gestionnaire. La responsabilité de cette situation incombe à cette organisme et une réflexion sur la réfection des bâtiments d'accueil doit être menée en son sein.

Un débat que Monsieur le Maire refuse, s'impose sur deux points .

1- La vente, à un prix très bas, d'un terrain municipal à une entité privée pour y relocaliser l'école St Joseph. Quel bénéfice pour l'ensemble des Lumbinois ? Aucun. Par contre, ce projet va entraîner la perte d'une surface non négligeable pouvant servir l'intérêt général des Lumbinois (logement, résidence senior, salle polyvalente et sportive digne de ce nom).

2- La salle polyvalente, inscrite au projet, d'une surface 700m² pour une grande salle d'activité de 240m² (comme la salle Icare). Une surface

d'activité bien insuffisante et qui de toute évidence ne permettra pas de pratiquer du sport (comme affiché dans le dossier de présentation) et d'accueillir les enfants des écoles pratiquant le handball à l'ALSEP (comme vous l'avez affirmé en public).

Pas plus que ne pourront l'utiliser les enfants de l'école primaire public au regard du temps de trajet et surtout de la dangerosité d'une route sans trottoir ! Ce dernier terrain communal ne serait il pas l'endroit idéal pour penser à une mutualisation de services avec la commune de la Terrasse par exemple.

L'article L.2121-13 du CGCT précise que les élus de l'opposition doivent être informés, or Monsieur le Maire oublie souvent de respecter la loi, comme par ex lors de la réunion du Conseil Municipal du mois de janvier. Les élus de l'opposition ayant demandé à être instruits de ce projet, ce sont entendu répondre «les élus de la majorité sont informés» sous entendu les élus de l'opposition n'ont pas en savoir plus. Un belle exemple de démocratie?

Pour conclure, Monsieur le Maire, une révision du PLU aurait été plus logique afin de considérer l'aménagement de la zone nord de manière globale comme une chance de mettre notre commune sur la voie d'un développement et d'une amélioration des services dédiés au public. Un projet ambitieux, vous faites le contraire !

Pour toutes questions vous pouvez nous contacter :

michel.miet@lumbin.fr, jean-pierre.dupuy@lumbin.fr, evelyne.monteiro@lumbin.fr, ange.leonetti@lumbin.fr

LE COIN « PATRIMOINE »

Deux Compagnons de la Libération ont eu des attaches avec Lumbin

L'ordre de la Libération a été créé par le général de Gaulle pour récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de libération de la France durant la Seconde Guerre mondiale.

Seules 1 038 personnes, 5 communes françaises et 18 unités combattantes ont été nommées « Compagnon de la Libération », membres de cet ordre de la Libération.

Deux personnes de cette petite communauté d'exception ont eu des attaches avec Lumbin.

Le Général d'aviation Emile Ginas (1892-1975)

La famille Ginas est une famille de vignerons connue à Lumbin dès le XVII^e siècle.



Honoré Ginas, est né à Lumbin en 1813. D'abord cultivateur et vigneron, il entrera dans la gendarmerie et résidera à Tullins. Il décédera à Lumbin. Ce lumbinois nous intéresse car il se trouve être le grand-père du général d'aviation Emile Ginas né à Grenoble en 1892.

Emile Ginas fait la guerre de 1914-1918 dans l'aviation, et dirige longtemps l'école de pilotage militaire d'Etampes.

En février 1941 il est admis à faire valoir ses droits à la retraite avec près de trois mille heures de vol à son actif. Rejoignant le mouvement "Ceux de la Libération" (CDLL), il a la mission d'organiser un service de transport automobile devant être utilisé en cas de débarquement allié.

Il rassemble alors plusieurs centaines de véhicules.

Il est arrêté par les Allemands en janvier 1944 et interné à Fresnes où il est longuement interrogé et soumis aux tortures de la Gestapo. Transféré au camp de Compiègne en mars 1944, il est finalement libéré par les Allemands en août 1944 à l'arrivée des troupes américaines.

Le Général Jacques Bourdis (1920 - 2007)

Jacques Bourdis est un militaire français, issu d'une famille bourgeoise dauphinoise, qui rallie la France libre après avoir entendu l'Appel du 18 juin 1940.



Il participe aux combats d'Afrique du nord, d'Italie et participe à la libération de la France. Après la guerre, il occupe de nombreuses fonctions de commandement en Allemagne, en Indochine, en Algérie. Il exerça la fonction de chef du cabinet militaire des premiers ministres Jacques Chaban-Delmas et Pierre Messmer jusqu'en 1973.

En 1947, avant son départ en Indochine, il acquiert au Petit Lumbin une maison pour loger sa famille. En 1953 il revient à Grenoble où il exerce des fonctions d'état-major au sein de la 27^e division d'infanterie alpine, avant de poursuivre sa brillante carrière. Sa maison lumbinoise sera vendue après son décès en 2007.

Lundi 17 avril

LIVRAISON GRATUITE DE COMPOST au bout du parking de la ZA à partir de 13h30

Samedi 06 mai

APÉRITIF DE PRINTEMPS dans la cour de l'école élémentaire à 10h30

Lundi 08 mai

COMMÉMORATION à 10h30 sur la place Arnaud Beltrame suivie du verre de l'amitié en salle du conseil municipal

Mercredi 10 mai

JARDIN D'HISTOIRES à la cure par la bibliothécaire (10h-11h30)

Samedi 13 mai

TROC PLANTS organisé par la commune et PAPOTE, à la bibliothèque de 10h à 12h30.
+ **OLUMBIADES** sur la plaine des sports par l'ALSEP

Vendredi 26 mai

PARCOURS DU PATRIMOINE organisé par l'UICG à 14h

Mercredi 14 juin

JARDIN D'HISTOIRES à la cure par la bibliothécaire (10h-11h30)

Samedi 17 juin

CONCERT DE LA CLÉ DES CHANTS dans la salle Icare

Mardi 20 juin

SORTIE DES SENIORS DANS LE VERCORS avec le CCAS

Samedi 24 juin

KERMESSE DE FIN D'ANNÉE organisée par l'APE dans la cour de l'école élémentaire

Lundi 26 juin

CONCERT DE MUSIQUE DANS LE GRÉSIVAUDAN à l'église

Mercredi 05 juillet

CINÉTOILES

Vendredi 14 juillet

FEU D'ARTIFICE ET BAL POPULAIRE

Samedi 09 septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS

A NOTER : les services de la mairie seront fermés le vendredi 19 mai pour le pont de l'ascension.